

## Le journal des



# Marchés Publics

## Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0  
Open Contracting  
eJDM  
**Pridesoft**  
**Mobile**  
e-CNE  
Transparence  
e-Regulation  
e-Governance



Gratuit sur Google play

SANTE PUBLIQUE	01	INFRASTRUCTURE	03	BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	01
SOCIAL	02	TRANSPORT	02	ADMINISTRATION	15
ECONOMIE	05	RURAL	06	ENERGIE	04

N° 2658

5 Octobre 2022

5 October 2022

5:50 PM/17H:50

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun  
Fax : 222 206 043 / 222 203 326  
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : [infos@armp.cm](mailto:infos@armp.cm)  
Internet : [www.armp.cm](http://www.armp.cm)

à Timbrer

## PUBLICITÉ

### Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

### Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

### Prestataire

Raison Sociale(\*) : .....

N° Carte Contribuable(\*) : .....

N ° Registre de Commerce(\*) : .....

Statut Juridique(\*) :  ETS  SARL  SA

Type Entreprise(\*) :  TPE  PE  PME  PMI  GE

Capital (chiffres en FCFA): .....

### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(\*\*) : ..... B.P. : .....

Tél.(\*) : ..... Fax : .....

E-mail(\*) : .....

Site web : .....

### Information sur la Commande Publique

Type Procédure(\*) : AOIO  AOIR  AONO  AONR  BC  DC  DP  AMI/ASMI  GG

Exercice(\*) : .....

Référence(\*) : .....

Maître d'Ouvrage(\*) : ..... Autorité Contractante : .....

Objet(\*) : .....

Montant(en chiffres)(\*) : .....

Date Signature(\*) : .....

### Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(\*) :  Express Union (N° 91190008943026)  CC EC-SA (N° 100-017265-314-30)  BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510)  SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691)  Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(\*) : .....

Date de Versement(\*) : .....

### Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(\*) :  Oui  Non | Copie Carte Contribuable :  Oui  Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(\*) :  Oui  Non | Copie Registre de Commerce :  Oui  Non

(\*) Champs à remplir obligatoirement.  
(\*\*) quartier, rue, etc....



## SOMMAIRE

### # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>1</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">01</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 003/AONO/PU/CAYDE IV/CIPM/2022 DU 07/07/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES EQUIPEMENTS D'ECLAIRAGE PUBLIC DANS LA COMMUNE DE YAOUNDE IV (QUARTIER EKOUNOU GAZOLENT)
	<b>Nature de prestation</b>	Routes et Infrastructures Routières
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>2</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">0007/ANRP/DAAF/SBMP/BM</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'AVIS DE CONSULTATION N°0005/DC/ANRP/CIPM/2022 DU 24 AOUT 2022 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN TRANSFORMATEUR A L'AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>3</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N°04/D/C.MFOU/SG/SMP/22</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DÉCISION N°04/D/C.MFOU/SG/SMP/22 DU 03 OCTOBRE 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/C-MFOU/ CIPM/2022 DU 16 AOUT 2022, POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU CENTRE DE PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE, DANS LA COMMUNE DE MFOU, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>4</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">0008/ANRP/DAAF/SBMP/BM</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	0008/ANRP/DAAF/SBMP/BM DU 23 SEPTEMBRE 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'AVIS DE CONSULTATION N°0006/DC/ANRP/CIPM/2022 DU 24 AOUT 2022 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DU MATERIEL INFORMATIQUE A L'AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION (ANRP).
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>5</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">001/A/LANACOME/DG/2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	RELATIF A L'ACHEVEMENT DESAUX DECONSTRUCTIONS DE L'IMMEUBLE SIEGE DU LANACOME (PROJET 01)LE DIRECTEUR GÉNÉRAL COMMUNIQUE :CERTAINES DISPOSITIONS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT NO 001/00/LANACOME/CIPM DU 29 AOÛT 2022 RELATIVES À L'ACHÈVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTIONS DE L'IMMEUBLE SIÈGE DU LANACOME (PROJET 01), SONT MODIFIÉES AINSI QU'IL SUIIT:
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>6</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">0008/ANRP/DAAF/SBMP/BM</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'AVIS DE CONSULTATION N°0006/DC/ANRP/CIPM/2022 DU 24 AOUT 2022 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DU MATERIEL INFORMATIQUE A L'AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>7</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N°433/CM/MINFI/DGD/DGD5/SIGAMP</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N°433/CM/MINFI/DGD/DGD5/SIGAMP DU 30 SEPTEMBRE 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°0002 DU 22 AOUT 2022 POUR LA PRE-QUALIFICATION DES PRESTATAIRES EN VUE DE LA FOURNITURE DES LIAISONS D'INTERCONNEXION NATIONALES, DISTANTES ET METROPOLITAINES A LA DIRECTION GENERALE DES DOUANES.
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>8</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">0008/ANRP/DAAF/SBMP/BM</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'AVIS DE CONSULTATION N°0006/DC/ANRP/CIPM/2022 DU 24 AOUT 2022 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DU MATERIEL INFORMATIQUE A L'AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>9</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">015/DG /TRADEX/CIPM /22 du03/10/2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N°015/DG /TRADEX/CIPM /22 DU03/10/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°014/AONO/TRADEX/CIPM/22 DU 03 ACRID 2022, RELATIF AUX
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>10</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">0007/ANRP/DAAF/SBMP/BM</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	0007/ANRP/DAAF/SBMP/BM DU 23 SEPTEMBRE 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'AVIS DE CONSULTATION N°0005/DC/ANRP/CIPM/2022 DU 24 AOUT 2022 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN TRANSFORMATEUR A L'AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION (ANRP).
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>11</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">01</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	ADDITIF N° 01 A L'APPEL D'OFFRES N°021/AONO/CRTV/CIPM/2022 DU 24/08/2022 POUR LA REMISE A NIVEAU DE L'INTERCONNEXION ANALOGIQUE DES STUDIOS DU POSTE NATIONAL, CRTV CENTRE ET YAOUNDE FM 94 – EXERCICE 2022.
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>12</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">001</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	ADDITIF RECTIFICATIF N° 001AONO N° 005 ET N°006/AONO/DMAK/CMBMO/CIPM/2022DU 07 SEPTEMBRE 2022, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE REVÊTEMENT EN ENDUIT SUPERFICIEL DES AXES « ENTRÉE MARCHÉ-FOYER CHRISTI » ET ACHÈVEMENT DE LA PISTE AGRICOLE « OVENG-AZEM MBA-CHEFFERIE OSSA » DANS LA COMMUNE DE MBANKOMO DANS LE DÉPARTEMENT DE LA MEFOU-ET-AKONO, RÉGION DU CENTRE.
	<b>Nature de prestation</b>	Routes et Infrastructures Routières
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>13</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">1 N°08 /AD/C-AYOS/2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	RELATIF À LA DEMANDE DE COTATION N°23/DC/C-AYOS/CIPM/2022 DU 22 AOÛT 2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE ET SCOLAIRE DANS LA COMMUNE D'AYOS. FINANCEMENT : BIP MINEDUB, EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>14</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N°2022/00001107/C/MINFI/SG</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N°2022/00001107/C/MINFI/SG PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00023/AONO/MINFI/CIPM/2022 DU 23 MARS 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN AUDITEUR INDEPENDANT EN VUE DE MENER UN AUDIT TECHNIQUE DU PROGRAMME C2D-SANTE 1.
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>15</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">RECTIFICATIF N° 10</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DOSSIER D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 05/AOIO/MINADER/PADFA II/CSPM/2022 DU 31/08/2022 POUR L'ACHAT DE CINQUANTE (50) MOTOS AVEC ACCESSOIRES POUR LE COMPTE DU PADFA II.RECTIFICATIF N° 10 PORTANT AJOURNEMENT DE LA DATE D'OUVERTURE DES OFFRES
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>16</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N°434/CM/MINFI/DGD/DGD5/SIGAMP</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N°434/CM/MINFI/DGD/DGD5/SIGAMP DU 30 SEPTEMBRE 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°0003 DU 22 AOÛT 2022 POUR LA PREQUALIFICATION DES PRESTATAIRES EN VUE DE LA FOURNITURE D'ACCES AUX INFORMATIONS DE GEOLOCALISATION SUR LES VOYAGES DES CARGAISONS EN TRANSIT.
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>17</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">016/DG/TRADEX/CIPM /22 du 03/10/2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N°016/DG/TRADEX/CIPM /22 DU 03/10/2022 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHES DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°016/AONO/TRADEX/CIPM/22 DU 03/08/2022, RELATIF AUX PRESTATIONS DE NETTOYAGE INDUSTRIEL DES STATIONS-SERVICE TRADEX
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	N/A



## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>18</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">0007/ANRP/DAAF/SBMP/BM</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'AVIS DE CONSULTATION N°0005/DC/ANRP/CIPM/2022 DU 24 AOUT 2022 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN TRANSFORMATEUR A L'AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>19</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">0009/ANRP/DAAF/SBMP/BM</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°0001/AONR/ANRP/CIPM/2022 DU 18 AOUT 2022 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE AU PROFIT DU PERSONNEL DE L'ANRP.
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>20</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">016/DG/TRADEX/CIPM /22 du 03/10/2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N°016/DG/TRADEX/CIPM /22 DU 03/10/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°016/AONO/TRADEX/CIPM/22 DU 03/08/2022, RELATIF AUX PRESTATIONS DE NETTOYAGE INDUSTRIEL DES STATIONS-SERVICE TRADEX
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>21</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">018/C-MENGANG/SG/CIPM-MG/2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>22</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">023/D/FEICOM/DG</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE INDIVIDUELLE-ACCIDENTS PAR LE FEICOM
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>23</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">0009/ANRP/DAAF/SBMP/BM</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	0009/ANRP/DAAF/SBMP/BM DU 26 SEPTEMBRE 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°0001/AONR/ANRP/CIPM/2022 DU 18 AOUT 2022 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE AU PROFIT DU PERSONNEL DE L'ANRP.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT.
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>24</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">01</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°007/AONO/PU/CA/Y4/ CIPM DU05/09/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ECOLE MATERNELLE DE NKOMO A ET B DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 4
	<b>Nature de prestation</b>	Routes et Infrastructures Routières
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>25</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">07/C/C--GDER/SCPM/2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	LE MAIRE DE LA COMMUNE DE GUIDER INFORME LES SOUMISSIONNAIRES AYANT ACHETE LE DAO N°07/AONO-PU/RN/D42/C-GDER/CIPM/SCPM/2022DU 05/09/2202/2022 POUR LA FOURNITURE D'UN PICK-UP DOUBLE CABINE DANS LA COMMUNE DE GUIDER QUE LA DATE D'OUVERTURE DES OFFRES INITIALEMENT PREVUE LE 05/10/2022 À PARTIR DE 11 HEURES EST REPORTEE AU MARDI 11 OCTOBRE 2022 A 11 HEURES DANS LA SALLE DE LA CIPM PLACEE AUPRES DE LA DITE COMMUNE
	<b>Nature de prestation</b>	Fournitures
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>26</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">001</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	ADDITIF RECTIFICATIF N° 001AONO N° 005 ET N°006/AONO/DMAK/CMBMO/CIPM/2022DU 07 SEPTEMBRE 2022, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE REVÊTEMENT EN ENDUIT SUPERFICIEL DES AXES « ENTRÉE MARCHÉ-FOYER CHRISTI » ET ACHÈVEMENT DE LA PISTE AGRICOLE « OVENG-AZEM MBA-CHEFFERIE OSSA » DANS LA COMMUNE DE MBANKOMO DANS LE DÉPARTEMENT DE LA MEFOU-ET-AKONO, RÉGION DU CENTRE.
	<b>Nature de prestation</b>	Routes et Infrastructures Routières
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>27</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">3</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°24/AONO/ADC/CIPM/2022 DU 17/08/2022RELATIF A LA FOURNITURE DE DIX (10) VEHICULES POUR LA DIRECTION GENERALE ET LES SERVICES OPERATIONNELS DE LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A.
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>28</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N°01/A/MATGENIE/DG/CIPM/2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	ADDITIF N°01/A/MATGENIE/DG/CIPM/2022 A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°003/AONO/MATG/DG/CIPM/2022 DU 31 AOUT 2022, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'ACQUISITION DE TROIS (03) PICKUPS 4X4 DOUBLE CABINES À LA DIRECTION GÉNÉRALE DU PARC NATIONAL DE MATÉRIEL DE GÉNIE CIVIL (MATGENIE).
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>29</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">01</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	RELATIF A LA DEMANDE DE COTATIONN°003/DC/CA/YDEIV/CIPM DU 05/09/2022 RELATIF A LA FOURNITURE DU MATERIEL CONSTITUANT LE PAQUET MINIMUM DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE IV
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>30</b>	<b>Reference</b> <a href="#">01</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 008/AONOPU/JO6/SAEF/CDPM/2022 DU 13/09/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE AU COMPLEXE ISLAMIQUE DE NKOLMBONG, DANS DEPARTEMENT DU MFOUNDI <b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>31</b>	<b>Reference</b> <a href="#">007/AONO/EDC/CIPM/2022</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/EDC/CIPM/2022 DU 28 SEPTEMBRE 2022 POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES DE CERTAINES UNITES SANITAIRES DANS LES ARRONDISSEMENTS DE BETARE-OYA, MANDJOU, NGOURA, BELABO ET BERTOUA 2ÈME DANS LA REGION DE L'EST.LOT 1, LOT 2, LOT 3, LOT 4, LOT 5 ET LOT 6 <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs <b>Date de cloture</b> 10-11-2022
-----------	--

<b>32</b>	<b>Reference</b> <a href="#">0009/ANRP/DAAF/SBMP/BM</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> 0009/ANRP/DAAF/SBMP/BM DU 26 SEPTEMBRE 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°0001/AONR/ANRP/CIPM/2022 DU 18 AOUT 2022 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE AU PROFIT DU PERSONNEL DE L'ANRP.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT. <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>33</b>	<b>Reference</b> <a href="#">015/DG /TRADEX/CIPM /22 du 03/10/2022</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N°015/DG /TRADEX/CIPM /22 DU 03/10/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°014/AONO/TRADEX/CIPM/22 DU 03 ACEAT 2022, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE STATION-SERVICE TRADEX A GAROUA, LOT « GENIE CIVIL - PLOMBERIE - VRD ». <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>34</b>	<b>Reference</b> <a href="#">RECTIFICATIF N° 10</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DOSSIER D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 05/AOIO/MINADER/PADFA II/CSPM/2022 DU 31/08/2022 POUR L'ACHAT DE CINQUANTE (50) MOTOS AVEC ACCESSOIRES POUR LE COMPTE DU PADFA II.RECTIFICATIF N° 10 PORTANT AJOURNEMENT DE LA DATE D'OUVERTURE DES OFFRES <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>35</b>	<b>Reference</b> <a href="#">011/AONO/CUG/CIPM/SG/DST/SDI/RT/2022</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011 /AONO/CUG/CIPM/SG/DST/SDI/RT/2022 DU 21/09/2022POUR LES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT ET DRAINAGE AU QUATIERFOULBERE 5 DANS LA VILLE DE GAROUA DEPARTEMENT DE LA BENOUEREGION DU NORD EN PROCÉDURE D'URGENCE.FINANCEMENT : BTJDET COMMUNAUTE URBAINE DE GAROUA -EXERCICE 2022IMPUTATIONS : 222 150 <b>Nature de prestation</b> Travaux <b>Date de cloture</b> 13-10-2022
-----------	--

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>36</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">018/C-MENGANG/SG/CIPM-MG/2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/CIPM-C-MG/2022 DU 02/08/2022 POUR LES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION DE L'AXE ATONG – EBASSI – BITSOCK - NKOLBECK DANS LA COMMUNE DE MENGANG DANS LE DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, RÉGION DU CENTRE.
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de cloture</b>	N/A
<b>37</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">23/C/FEICOM/DG</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°005/AONO/FEICOM/CIPM/2022 DU 07 AVRIL 2022, POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE INDIVIDUELLE-ACCIDENTS PAR LE FEICOM
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	N/A
<b>38</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">001/CI/FEICOM/DG/2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECLARANT INFRACTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO/FEICOM/CIPM/2022 DU 24 JUIN 2022 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL INFORMATIQUE EN TROIS LOTS AU FEICOM
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	N/A
<b>39</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">015/DG /TRADEX/CIPM /22 du 03/10/2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N°015/DG /TRADEX/CIPM /22 DU 03/10/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°014/AONO/TRADEX/CIPM/22 DU 03 ACEAT 2022, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE STATION-SERVICE TRADEX A GAROUA, LOT « GENIE CIVIL - PLOMBERIE - VRD ».
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	N/A
<b>40</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">020/AONO/CRCE/CIPM/2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°020/AONO/CRCE/CIPM DU 04/10/2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE REFECTION DE L'IMMEUBLE SIEGE DU CONSEIL REGIONAL DU CENTRE
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	02-11-2022
<b>41</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">011/AONO/CUG/CIPM/AI/2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 011 /AONO/CUG/CIPM/AI/2022 DU 21/09/2022 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES FEUX TRICOLORES AUX CARREFOURS 6, CARREFOUR TOTAL BONJOUR. CARREFOUR YELWA POUR LA RÉGULATION DE LA CIRCULATION URBAINE DANS LA VILLE DE GAROUA, DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ, RÉGION DU NORD. FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE GAROUA EXERCICE 2022
	<b>Nature de prestation</b>	Travaux
	<b>Date de cloture</b>	13-10-2022

## # RESUME DES CONSULTATIONS

**42**

**Reference** [016/DG/TRADEX/CIPM /22 du 03/10/2022](#) [Lire](#)

**Titre/objet** COMMUNIQUE N°016/DG/TRADEX/CIPM /22 DU 03/10/2022 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHES DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°016/AONO/TRADEX/CIPM/22 DU 03/08/2022, RELATIF AUX PRESTATIONS DE NETTOYAGE INDUSTRIEL DES STATIONS-SERVICE TRADEX

**Nature de prestation** Approvisionnements Généraux

**Date de cloture** N/A

**43**

**Reference** [RECTIFICATIF N° 11](#) [Lire](#)

**Titre/objet** DOSSIER D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 06/AOIO/MINADER/PADFA II/CSPM/2022 DU 31/08/2022 POUR L'ACHAT DE CINQ (05) VEHICULES POUR LE COMPTE DU PADFA II.RECTIFICATIF N° 11 PORTANT AJOURNEMENT DE LA DATE D'OUVERTURE DES OFFRES

**Nature de prestation** Approvisionnements Généraux

**Date de cloture** N/A

**44**

**Reference** [001/AMI/CIPM/C BBu/2022 du 26/09/2022](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°001/AMI/CIPM/C BBU/2022 DU 26/09/2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES CHARGE DE L'ELABORATION D'UN (01) PLAN SOMMAIRE D'URBANISME DE LA COMMUNE DE BIWONG BULU - DEPARTEMENT DE LA MVILA- REGION DU SUD.

**Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles

**Date de cloture** 07-10-2022

**45**

**Reference** [N°04/C/C.MFOU/SG/SMP/22](#) [Lire](#)

**Titre/objet** COMMUNIQUE N°04/C/C.MFOU/SG/SMP/22 DU 03 OCTOBRE 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/C-MFOU/ CIPM/2022 DU 16 AOUT 2022, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE, DANS LA COMMUNE MFOU, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE

**Nature de prestation** Bâtiments et Equipements Collectifs

**Date de cloture** N/A

**46**

**Reference** [001/C/MELONG COUNCIL/CIPM/TS/2022 OF 15/09/2022](#) [Lire](#)

**Titre/objet** NOTICE OF REQUEST FOR QUOTATION CONSULTATION N° 001/C/MELONG COUNCIL/CIPM/TS/2022 OF 15/09/2022 FOR THE ACQUISITION OF THE MINIMUM PACKAGE FOR TEACHER IN THE CITY OF MELONG, MELONG SUBDIVISION, MUNGO DIVISION, LITTORAL REGION.FINANCING: 2022 MINEDUB BUDGET

**Nature de prestation** Approvisionnements Généraux

**Date de cloture** 12-10-2022

**47**

**Reference** [001/CI/FEICOM/DG/2022](#) [Lire](#)

**Titre/objet** DECLARANT INFRACTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO/FEICOM/CIPM/2022 DU 24 JUIN 2022 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL INFORMATIQUE EN TROIS LOTS AU FEICOM

**Nature de prestation** Approvisionnements Généraux

**Date de cloture** N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>48</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">23/C/FEICOM/DG</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°005/AONO/FEICOM/CIPM/2022 DU 07 AVRIL 2022, POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE INDIVIDUELLE-ACCIDENTS PAR LE FEICOM
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>49</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">01</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 004/AONO/PU/CAYDEIV/CIPM/2022 DU 07/07/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DIX (10) FORAGES ÉQUIPÉS DE PMH, DANS CERTAINS QUARTIERS : MEYO, TOUTOULI, MINKAN, EKIE, AWAE MVOG MANGA, OKOUI MAETUR, NKOLDONGO, ANGUISSA, ODZA ET KODENGUI 1 EST, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ IV, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>50</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">01</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 006 /AONO/PU/CA YDE IV/CIPM/2022 DU 23/09/2022 POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT D'UN TRONÇON DE ROUTE CARREFOUR EKIE NORD-CARREFOUR NEPTURNE AWAE EN ENDUIT SUPERFICIEL BICOUCHE.
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>51</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">019/AONO/TRADEX/CIPM/2022 DU 07 OCTOBRE 2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°019/AONO/TRADEX/CIPM/2022 DU 07 OCTOBRE 2022, RELATIF AUX TRAVAUX DE TUYAUTERIE HYDROCARBURES ET DE SERVICING DANS LES NOUVELLES STATIONS-SERVICE TRADEX
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de cloture</b>	28-10-2022

<b>52</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">020/AOIR/TRADEX/CIPM/22 DU 07 OCTOBRE 2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N°020/AOIR/TRADEX/CIPM/22 DU 07 OCTOBRE 2022, RELATIF A LA FOURNITURE DES IMPRIMES DE COUPONS-CARBURANT A TRADEX S.A. AU CAMEROUN
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	22-11-2022

<b>53</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N°D13-324/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N°D13-324/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP 30/09/2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°034/D13-160/AONO/MINSANTE/CIPM/2022, RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET EXTENSION DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ (CSI) DE MEBOLO, ARRONDISSEMENT DE LEMBE YEZOUM, DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA, RÉGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BIP MINSANTE-EXERCICE 2022
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

**54**

**Reference** [021/AONO/TRADEX/CIPM/22 DU 07 OCTOBRE 2022](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°021/AONO/TRADEX/CIPM/22 DU 07 OCTOBRE 2022, RELATIF A LA FOURNITURE DE PRODUITS POUR LES TRAVAUX DE PEINTURE

**Nature de prestation** Autres Infrastructures

**Date de cloture** 25-10-2022

**55**

**Reference** [018/ONIT/B.II.C.ITB/B.II.C/B.II.SD/MEZAM/NW/2022](#) [Lire](#)

**Titre/objet** TENDER NOTICE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER'S NOTICE N°-018/ONIT/B.II.C.ITB/B.II.C/B.II.SD/MEZAM/NW/2021 OF 20/09/2022 FOR THE RENOVATION OF BAMENDA II COUNCIL BUILDING IN MBINGFIBICH-MANKON DAMAGE DUE TO THE CRISES IN THE REGION IN BAMENDA II SUBDIVISION MEZAM DIVISION OF THE NORTH WEST REGION; BY EMERGENCY PROCEDURE

**Nature de prestation** Bâtiments et Equipements Collectifs

**Date de cloture** 10-10-2022



**PRÉFECTURE DU MFOUNDI**

**RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N° 003/AONO/PU/CAYDE IV/CIPM/2022 DU 07/07/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES  
EQUIPEMENTS D'ECLAIRAGE PUBLIC DANS LA COMMUNE DE YAOUNDE IV (QUARTIER EKOUNOU  
GAZOLENT)**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... n/a

**1 Autres**
**Lire plutot**
**AVIS D'APPEL D'OFFRES (AAO)**

AU LIEU DE LIRE	LIRE PLUTOT
<p><b>11. Remise des offres</b></p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels devra parvenir au <b>Service Technique de l'aménagement et des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé IV, sis à la Mairie d'Ekounou bâtiment B, porte 102</b>, au plus tard le 05/08/2028 à 13 heures, heure locale sous enveloppe cachetée avec la mention :</p>	<p><b>11. Remise des offres</b></p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels devra parvenir à la <b>Préfecture du MFOUNDI</b>, porte 107, au plus tard le 11/10/2022 à 13 heures, heure locale sous plis fermé etc.</p>
<p><b>13 Ouverture des plis</b></p> <p>L'ouverture des pièces administratives, des propositions techniques et financières, aura lieu le 05/08/2022 à 14 heures, par la Commission Interne de passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV.</p>	<p><b>13 Ouverture des plis</b></p> <p>L'ouverture des plis, aura lieu le 11/10/2022 à 14 heures, dans la salle des Conférences de la Préfecture du MFOUNDI par la Commission Départementale de Passation des Marchés du MFOUNDI.</p>

## 1. 15. Critères d'évaluation

### 14.1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment de :

- Dossiers administratifs incomplets ou non conforme après 48 heures suivant la date d'ouverture des plis ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Offre financière incomplet ;
- Non-conformité des moyens humains et matériels (note inférieure à 2/3 de oui pour chaque rubrique) ;
- Non-conformité des spécifications techniques majeures ci-après : puissance des modules, puissance des lampes, efficacité lumineuse, capacité des batteries, matériau du candélabre, dosage et dimension du béton ;
- Note technique inférieure à 75/100 de oui par rapport aux sous-critères essentiels.

## 1. 15. Critères d'évaluation

### 15.1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment de :

- Dossier administratif incomplet ou non conforme après 48 heures suivant la date d'ouverture des plis ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Offre technique incomplète pour absence d'une note méthodologique assortie d'une note de calcul conforme, d'un planning d'exécution et d'une attestation de visite de site signée sur l'honneur ;
- Note technique inférieure à 75/100 de oui par rapport aux sous-critères essentiels ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'un sous-détail de prix unitaire.

## REGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES (RGAO)

**AU LIEU DE LIRE**

**LIRE PLUTOT**

**Au lieu de RGAO**

**Lire RGAO du dossier type relatif aux fournitures**

YAOUNDE le 30 Septembre 2022

Le PRÉFET

**DJIKDENT EMMANUEL MARIEL**

# AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION

**PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'AVIS DE CONSULTATION N°0005/DC/ANRP/CIPM/2022 DU 24 AOUT 2022 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN TRANSFORMATEUR A L'AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Directeur Général de l'Agence Nationale de Radioprotection, Communique :**

Conformément aux dispositions de la Demande de Cotation N°0005/DC/ANRP/CIPM/2022 du 24 août 2022 pour la fourniture et l'installation d'un transformateur à l'Agence Nationale de Radioprotection, les résultats de cet Avis de Consultation se présentent comme suit :

N° du Lot	Nom du soumissionnaire	Conformité de l'offre		Délai	Prix total TTC	Rang	Observations
		OUI	NON				
Lot unique	ETS MUSTARD SERVICE  (BP : Yaoundé)	OUI		02 mois	26 132 445	1 <sup>er</sup>	Adjudicataire de la lettre-commande:  ETS MUSTARD, BP : Yaoundé
	ETS SHALOM	OUI		02 mois	26 133 638	2 <sup>ème</sup>	

Le Directeur Général de l'entreprise adjudicataire est par conséquent invité à se présenter à la Direction Générale de l'ANRP, dans un délai de quinze (15) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription du projet de lettre-commande.

Passé ce délai, le Maître d'Ouvrage se réserve le droit d'annuler l'attribution.

YAOUNDE le 23 Septembre 2022

Le MAIRE

**SIMO AUGUSTIN**

## COMMUNE DE MFOU

**DÉCISION N°04/D/C.MFOU/SG/SMP/22 DU 03 OCTOBRE 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/C-MFOU/ CIPM/2022 DU 16 AOUT 2022, POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU CENTRE DE PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE, DANS LA COMMUNE DE MFOU, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Commune de Mfou, Maitre d'Ouvrage,**

- Vu la Constitution,
- Vu la Loi cadre N°96/12 du 05 Aout 1996 sur la gestion de l'environnement,
- Vu la Loi N°2004/017 du 22 Juillet 2004 portant orientation de la décentralisation,
- Vu la Loi N° 2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes,
- Vu la Loi N°2009/011 du 10 Juillet 2009 portant régime financier des Collectivités Territoriales Décentralisées,
- Vu la Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant code général des Collectivités Territoriales Décentralisées,
- Vu la loi n°2020/018 du 17 Décembre 2020 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;
- Vu le Décret N° 93/322 du 25 Novembre 1993 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°77/203 du 29 Juin 1977 déterminant les communes et leurs ressort territorial,
- Vu le Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'ARMP, modifié et complété par le Décret N°2012/076 du 08 Mars 2012,
- Vu le Décret N°2003/651/PM du 16 Avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics,
- Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics,
- Vu la Circulaire N°0000001/19/MINEE/SG/DMRE du 12/02/2019 prescrivant certaines modalités d'exécution des ouvrages d'approvisionnement en milieu rural,
- Vu la circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021, portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics, Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2022 ;
- Vu le Code minier,
- Vu les Textes régissant les corps de métier,

Vu le Dossier relatif à la consultation sus visée,

Vu la proposition d'attribution de la Commission de Passation des Marchés formulée par la Lettre N°...../PA/CIPM/C.MFOU/22 du .....2022,

Vu les normes en vigueur et les autres dispositions diverses,

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Les Lettres Commandes, objets de la consultation sus visée sont attribuées au soumissionnaire ci-après :

Intitulé	Attributaire	Montant TTC (FCFA)	Délai
Réhabilitation du centre de promotion de la Femme et de la Famille	SGN SARL BP : 11 556 Yaoundé Tél : 699 96 33 77	13 950 000	3 mois

MFOU le 3 Octobre 2022

Le MAIRE

**Article 2** : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout ou besoin sera./-

**NGOUMOU Francis**

## AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION

**0008/ANRP/DAAF/SBMP/BM DU 23 SEPTEMBRE 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'AVIS DE CONSULTATION N°0006/DC/ANRP/CIPM/2022 DU 24 AOUT 2022 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DU MATERIEL INFORMATIQUE A L'AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION (ANRP).**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Vu



Vu

La Constitution ;

La loi n°2017/010 du 12 Juillet 2017 portant statut général des établissements publics;

La loi n°2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun ;

La loi n°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques;

Vu

La loi n°2019/012 du 19 juillet 2019 portant cadre général de sureté radiologique et nucléaire, de sécurité nucléaire, de responsabilité civile et de l'application des garanties ;

La loi N°2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;

Le décret n° 2002/250 du 31 octobre 2002 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence Nationale de Radioprotection ;

Le décret n° 2010/024 du 28 janvier 2010 portant nomination du Directeur général de l'Agence Nationale de Radioprotection ;

Le décret N°2012/075 du 08 mars 2012, portant organisation du Ministère des Marchés Publics en ses termes non contraires au Code des Marchés Publics ;

Le décret N° 2012/76 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP;

Le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

La circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022 ;

La décision N°00103/ANRP/DAAF/SBMP du 02 avril 2020 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'Agence Nationale Radioprotection (ANRP) ;

La décision N°0035/ANRP/DAAF/SBMP du 31 janvier 2022 portant modification de la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'Agence Nationale Radioprotection (ANRP), constatée par décision N°00103/ANRP/DAAF/SBMP du 02 avril 2020;

L'Avis de Consultation N°0006/DC/ANRP/CIPM/2022 du 24 Août 2022 ;

La lettre n°004020/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CE2/MK du 22 Août 2022 du Ministre Délégué à la Présidence chargé des Marchés Publics autorisant de passer par la procédure de gré à gré, la lettre-commande relative à l'Avis de Consultation N°0006/DC/ANRP/CIPM/2022 du 24 Août 2022 ;

La lettre N°00013/L/PDT/CIPM/ANRP du 21 Septembre 2022 du Président de la CIPM/ANRP, portant proposition d'attribution

Le Budget de l'Agence Nationale de Radioprotection (ANRP) pour l'exercice 2022.

**DECIDE :**



**ARTICLE 1<sup>er</sup>**

– **ETS GREEN GLOBAL, BP : Yaoundé**, est attributaire de la lettre-commande relative à l'Avis de consultation susmentionné pour un montant de **7 476 975 ( sept millions quatre cent soixante-seize mille neuf cent soixante-quinze) francs CFA TTC** et un délai d'exécution de **deux (02) mois** ;

**ARTICLE 2** - La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 23 Septembre 2022

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**SIMO AUGUSTIN**

# LABORATOIRE NATIONAL DE CONTRÔLE DE QUALITÉ DES MÉDICAMENTS ET D'EXPERTISE

**RELATIF A L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTIONS DE L'IMMEUBLE SIEGE DU LANACOME (PROJET 01) LE DIRECTEUR GÉNÉRAL COMMUNIQUE : CERTAINES DISPOSITIONS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT NO 001/00/LANACOME/CIPM DU 29 AOÛT 2022 RELATIVES À L'ACHÈVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTIONS DE L'IMMEUBLE SIÈGE DU LANACOME (PROJET 01), SONT MODIFIÉES AINSI QU'IL SUIT:**

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Autres
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>n/a</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>ARTICLE B : TEXTES GENERALIX APPLICABLES</p> <p>Le présent marché est soumis aux textes généraux ci-après : Au lieu de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) Les textes régissant les corps de métier ;</li> <li>h) La loi cadre N° 99/12 du 05 Août 1998 sur la gestion de l'environnement ;</li> <li>c) Loi N°2117/010 du 12 juillet 2017 portant statut Général des Etablissements Publics ;</li> <li>d) Loi N°2018/011 du 11 Juillet 2018 portant Code de transparence et de la bonne gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun</li> <li>e) Loi 2018/012 du 11 Juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des Autre Entités Publiques ;</li> <li>f) Loi N°2019/023 du 24 Décembre 2019 portant loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2020 ;</li> <li>g) La décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;</li> <li>h) Le décret n°2003/651/PM du 19 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics au Cameroun ;</li> <li>i) Le décret n° 2018/369. du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;</li> <li>j) Le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du gouvernement</li> <li>k) Le décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics ;</li> <li>l) Le décret n°2912/976 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001 /048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP.</li> <li>m) Le Décret N°2913/271 du 05 Mars 2013 modifiant et complétant le Décret N°2912/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés CPM</li> <li>n) La circulaire N°01:12/CAB/PM du 04 novembre 2002 relative à la procédure de passation des marchés ; a) La circulaire N°004/EAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du code des marchés publics</li> <li>p) La circulaire N°903/CAPPM du 11 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;</li> <li>q) La Circulaire MINFI N° 001/C/M1NF1 du 28 décembre 2019 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat, des établissements publics administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'année 2017;</li> </ul>

YAOUNDE le 4 Octobre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**ABONDO NÉE NGONO MBALLA Rose**

# AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION

**PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'AVIS DE CONSULTATION N°0006/DC/ANRP/CIPM/2022 DU 24 AOUT 2022 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DU MATERIEL INFORMATIQUE A L'AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Directeur Général de l'Agence Nationale de Radioprotection, Communique :**

Conformément aux dispositions de la Demande de Cotation N°0006/DC/ANRP/CIPM/2022 du 24 Août 2022 pour la fourniture et l'installation du matériel informatique à l'Agence Nationale de Radioprotection, les résultats de cet Avis de Consultation se présentent comme suit :

N° du Lot	Nom du soumissionnaire	Conformité de l'offre		Prix total	Rang	Observations	
		OUI	NON				
Lot unique	ETS GREEN GLOBAL (Yaoundé)	OUI		02 mois	7 476 675	1 <sup>er</sup>	Adjudicataire de la lettre-commande: ETS GREEN GLOBAL, BP : Yaoundé
	ETS GB GLOBAL SERVICES  (1753 Yaoundé)		NON		-	-	Éliminé conformément au critère éliminatoire : « Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis (article 92 du Code des Marchés Publics) »

Le Directeur Général de l'entreprise adjudicataire est par conséquent invité à se présenter à la Direction Générale de l'ANRP, dans un délai de quinze (15) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription du projet de lettre-commande.

Passé ce délai, le Maître d'Ouvrage se réserve le droit d'annuler l'attribution.

YAOUNDE le 23 Septembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**SIMO AUGUSTIN**

**DIRECTION GENERALE DES DOUANES**

**COMMUNIQUE N°433/CM/MINFI/DGD/DGD5/SIGAMP DU 30 SEPTEMBRE 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°0002 DU 22 AOÛT 2022 POUR LA PRE-QUALIFICATION DES PRESTATAIRES EN VUE DE LA FOURNITURE DES LIAISONS D'INTERCONNEXION NATIONALES, DISTANTES ET METROPOLITAINES A LA DIRECTION GENERALE DES DOUANES.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général des Douanes porte à la connaissance des soumissionnaires à l'Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt N°0002 du 22 août 2022 pour la pré-qualification des prestataires en vue de la fourniture des liaisons d'interconnexion nationales, distantes et métropolitaines à la Direction Générale des Douanes, que les entreprises ci-après sont pré qualifiées pour participer à l'Appel d'Offres National Restreint y relatif:

N°	ENTREPRISES	ADRESSES
1.	<b>INQ DIGITAL CAMEROON SA</b>	B.P: 4510 Douala-Cameroun TEL: (+237) 650 781 518
2.	<b>MATRIX TELECOMS</b>	B.P: 4124 Yaoundé-Cameroun TEL :(+237) 222 21 26 11
3.	<b>ORANGE CAMEROUN S.A</b>	B.P: 1864 Douala-Cameroun TEL : (+237) 34201011
4.	<b>MTN CAMEROON LTD</b>	B.P: 15574 Douala-Cameroun TEL: (+237) 679 00 90 00

Les candidats n'ayant pas été retenus sont priés de passer sous huitaine retirer leurs offres à la SIGAMP-DGD, sis au premier étage de l'Annexe de la Direction Générale des Douanes à Tsinga, Direction des Ressources et de la Logistique. Passé ce délai, ces offres seront simplement détruites.

Le présent communiqué sera publié partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 30 Septembre 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**FONGOD EDWIN NUVAGA**

**AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION**

**PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'AVIS DE CONSULTATION N°0006/DC/ANRP/CIPM/2022 DU 24 AOUT 2022 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DU MATERIEL INFORMATIQUE A L'AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Directeur Général de l'Agence Nationale de Radioprotection, Communique :**

Conformément aux dispositions de la Demande de Cotation N°0006/DC/ANRP/CIPM/2022 du 24 Août 2022 pour la fourniture et l'installation du matériel informatique à l'Agence Nationale de Radioprotection, les résultats de cet Avis de Consultation se présentent comme suit :

N° du Lot	Nom du soumissionnaire	Conformité de l'offre		Délai	Prix total TTC	Rang	Observations
		OUI	NON				
Lot unique	ETS GREEN GLOBAL (Yaoundé)	OUI		02 mois	7 476 675	1 <sup>er</sup>	Adjudicataire de la lettre-commande: ETS GREEN GLOBAL, BP : Yaoundé
	ETS GB GLOBAL SERVICES (1753 Yaoundé)		NON		-	-	Éliminé conformément au critère éliminatoire : « Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis (article 92 du Code des Marchés Publics) »

Le Directeur Général de l'entreprise adjudicataire est par conséquent invité à se présenter à la Direction Générale de l'ANRP, dans un délai de quinze (15) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription du projet de lettre-commande.

Passé ce délai, le Maître d'Ouvrage se réserve le droit d'annuler l'attribution.

YAOUNDE le 23 Septembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**SIMO AUGUSTIN**

**TRADEX S.A**

**DECISION N°015/DG /TRADEX/CIPM /22 DU03/10/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°014/AONO/TRADEX/CIPM/22 DU 03 ACRID 2022, RELATIF AUX**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE DIRECTEUR GENERAL,**

Vu le Décret no 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu la Résolution no 365/2019 du Conseil d'Administration de la société TRADEX S.A du 12 décembre 2019 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des Marchés de la société TRADEX S.A. ;

Vu la Résolution n°369/2019 du Conseil d'Administration de la société TRADEX S.A du 12 décembre 2019 portant désignation du Président, des Membres et du Secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés de la société TRADEX S.A ;

**Considerant** l'Appel d'Offres National Ouvert N°014/AONO/TRADEX/CIPM/22 du 03 août 2022, relatif aux travaux de construction d'une station-service TRADEX à Garoua, lot « Génie Civil - Plomberie - VRD » ;

**Considerant** le Procès-Verbal n°106/CIPM<sup>2</sup> ITRADEX/2022 du 30 septembre 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la société TRADEX S.A., relatif au réexamen du rapport de la sous-commission d'analyse des offres de l'Appel d'Offres National Ouvert susvisé.

**DECIDE:**

**Article 1 :** La société dont le nom suit est déclarée adjudicataire du Marché objet de l'Appel d'Offres National Ouvert N°014/AONO/TRADEX/CIPM/2022 du 03 août 2022, pour le montant ci-après :

ENTREPRISE	MONTANT (FCFA HT)	MONTANT (FCFA TTC)	DELAI D'EXECUTION
CREBAT SARL BP : 2538 Douala	Deux cent cinq millions huit cent dix-huit mille trois cent dix-neuf <b>(205 818 319)</b>	Deux cent quarante-cinq millions quatre cent trente-huit mille trois cent quarante? cinq <b>(245 438 345)</b>	Trois (mois)

**Article 2 :** La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./-

DOUALA le 3 Octobre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**PALEY Simon**

# AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION

**0007/ANRP/DAAF/SBMP/BM DU 23 SEPTEMBRE 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'AVIS DE CONSULTATION N°0005/DC/ANRP/CIPM/2022 DU 24 AOUT 2022 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN TRANSFORMATEUR A L'AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION (ANRP).**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Vu



Vu

La Constitution ;

La loi n°2017/010 du 12 Juillet 2017 portant statut général des établissements publics;

La loi n°2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun ;

La loi n°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques;

Vu

La loi n°2019/012 du 19 juillet 2019 portant cadre général de sureté radiologique et nucléaire, de sécurité nucléaire, de responsabilité civile et de l'application des garanties ;

La loi N°2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;

Le décret n° 2002/250 du 31 octobre 2002 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence Nationale de Radioprotection ;

Le décret n° 2010/024 du 28 janvier 2010 portant nomination du Directeur général de l'Agence Nationale de Radioprotection ;

Le décret N°2012/075 du 08 mars 2012, portant organisation du Ministère des Marchés Publics en ses termes non contraires au Code des Marchés Publics ;

Le décret N° 2012/76 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP;

Le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

La circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022 ;

La décision N°00103/ANRP/DAAF/SBMP du 02 avril 2020 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'Agence Nationale Radioprotection (ANRP) ;

La décision N°0035/ANRP/DAAF/SBMP du 31 janvier 2022 portant modification de la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'Agence Nationale Radioprotection (ANRP), constatée par décision N°00103/ANRP/DAAF/SBMP du 02 avril 2020;

L'Avis de Consultation N°0005/DC/ANRP/CIPM/2022 du 24 Août 2022 ;

La lettre n°004020/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CE2/MK du 22 Août 2022 du Ministre Délégué à la Présidence chargé des Marchés Publics autorisant de passer par la procédure de gré à gré, la lettre-commande relative à l'Avis de Consultation N°0005/DC/ANRP/CIPM/2022 du 24 Août 2022 ;

La lettre N°00012/L/PDT/CIPM/ANRP du 21 Septembre 2022 du Président de la CIPM/ANRP, portant proposition d'attribution

Le Budget de l'Agence Nationale de Radioprotection (ANRP) pour l'exercice 2022.

**DECIDE :**



**ARTICLE 1<sup>er</sup>**

– **ETS MUSTARD SERVICE, BP : Yaoundé**, est attributaire de la lettre-commande relative à l'Avis de consultation susmentionné pour un montant de **26 132 445 (vingt-six millions cent trente-deux mille quatre cent quarante-cinq) francs CFA TTC** et un délai d'exécution de **deux (02) mois** ;

**ARTICLE 2** - La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 23 Septembre 2022

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**SIMO AUGUSTIN**



# CAMEROON RADIO AND TELEVISION

**ADDITIF N° 01 A L'APPEL D'OFFRES N°021/AONO/CRTV/CIPM/2022 DU 24/08/2022 POUR LA REMISE A NIVEAU DE L'INTERCONNEXION ANALOGIQUE DES STUDIOS DU POSTE NATIONAL, CRTV CENTRE ET YAOUNDE FM 94 – EXERCICE 2022.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	<b>Consistance des prestations</b>
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Les prestations du présent Appel d'Offres comprennent l'acquisition des processeurs audionumériques des antennes TV à la CRTV.</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>Les prestations du présent Appel d'Offres comprennent la remise à niveau de l'interconnexion analogique des studios du Poste National, CRTV Centre et Yaoundé FM 94</p>

2	<b>Critères d'évaluation</b>
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p><b>Critères éliminatoires</b></p> <p>Les critères éliminatoires concernent notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Fausses déclarations ou falsification de documents</li><li>- Absence ou non – conformité de la caution de soumission à l'ouverture des plis conformément à la circulaire du MINMAP</li><li>- Absence ou non-respect des spécifications techniques à 90% de chaque fourniture</li><li>- Absence ou non-conformité de l'une des pièces administratives 48 heures après l'ouverture des plis</li><li>- Note technique inférieure à 80 pour cent (80%) ;</li><li>- Absence d'un agrément ou de l'autorisation du fabricant ou agrément d'un distributeur</li><li>- Absence ou non-conformité de l'une des pièces de l'offre financière.</li></ul> <p><b>Critères Essentiels</b></p> <p>Cette évaluation se fera de manière binaire avec un minimum acceptable de 80% de l'ensemble des critères essentiels pris en compte. Ces critères porteront sur :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Présentation générale de l'offre ;</li><li>- Références professionnelles du soumissionnaire (indiquer au moins deux (02) prestations similaires déjà effectuées au cours des cinq dernières années avec documents justificatifs à l'appui : première et dernière pages des contrats signés et enregistrés avec PV attestant la bonne exécution des prestations, bon de livraison) ;</li><li>- Capacité financière supérieur ou égal à F CFA 15 000 000 (quinze millions) ;</li><li>- Plan de travail et méthodologie proposée par rapport aux termes de référence ;</li><li>- Qualification du personnel ;</li><li>- Service après-vente ;</li><li>- Délai de livraison.</li></ul>

<b>2</b>	<b>Critères d'évaluation</b>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p><b>13.1 Critères éliminatoires</b> Les critères éliminatoires concernent notamment : -Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis conformément à la circulaire du MINMAP</p> <p><b>13.2 Critères Essentiels</b> Cette évaluation se fera de manière binaire avec un minimum acceptable de 80% de l'ensemble des critères essentiels pris en compte. Ces critères porteront sur :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>-Présentation générale de l'offre ;</li><li>-Références professionnelles du soumissionnaire (indiquer au moins deux (02) prestations similaires déjà effectuées au cours des cinq dernières années avec documents justificatifs à l'appui : première et dernière pages des contrats signés et enregistrés avec PV attestant la bonne exécution des prestations, bon de livraison) ;</li><li>-Capacité financière supérieur ou égal à F CFA 15 000 000 (quinze millions) ;</li><li>-Plan de travail et méthodologie proposée par rapport aux termes de référence ;</li><li>-Preuves d'acceptation des conditions de la Lettre-commande (CCAP/CCTP paraphés à chaque page et signés à la dernière page) ;</li><li>-Qualification du personnel ;</li><li>-Service après-vente ;</li><li>-Délai de livraison.</li></ul>

<b>3</b>	<b>Autres</b>
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>N/A</p>

**3 Autres**

Lire plutot

**PIECE N°13:  
 GRILLE D'EVALUATION  
 I) CRITERES ESSENTIELS**

N°	CRITERES	SOUS-CRITERES	EVALUATION		
			Oui	Non	Obser
1	Présentation générale de l'Offre	Lisibilité			
2		Agencement			
3		Reliure (spirale)			
4	Références du Soumissionnaire	Au moins un (01) marché similaire exécuté au cours des cinq (05) dernières années			
5	Capacité financière	supérieur ou égal à F CFA 15 000 000(quinze millions)			
6	Délai de livraison	?3 mois			
7	Plan de travail et méthodologie				



8	Qualification du personnel (avec documents justificatifs)	un Ingénieur de conception (bac +5)  réseau ou d'un domaine similaire,  avec expérience d'au moins trois  (03) ans			
		un Ingénieur de conception (bac +5)  système ou d'un domaine similaire,  avec expérience d'au moins trois  (03) ans			
		un Ingénieur des travaux (bac + 3)  informatique avec expérience d'au  moins deux (02) ans-			
9	Service après – vente	disponibilité des pièces de rechange pendant 02 ans			
		assistance technique pendant une durée minimale d'un an			
		garantie des équipements pendant douze (12) mois;			
10	Preuves d'acceptation des conditions de la Lettre-commande	Le Cahier des Clauses Administratives  Particulières (CCAP) paraphé sur  chaque page et signé sur la dernière  page;			
		Le Descriptif de la Fourniture (DF) ou  les Termes de références paraphés sur  chaque page et signés sur la dernière  page.			

YAOUNDE le 3 Octobre 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**NDONGO CHARLES**

**COMMUNE DE MBANKOMO**

**ADDITIF RECTIFICATIF N° 001AONO N° 005 ET N°006/AONO/DMAK/CMBMO/CIPM/2022DU 07 SEPTEMBRE 2022, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE REVÊTEMENT EN ENDUIT SUPERFICIEL DES AXES « ENTRÉE MARCHÉ-FOYER CHRISTI » ET ACHÈVEMENT DE LA PISTE AGRICOLE « OVENG-AZEM MBA-CHEFFERIE OSSA » DANS LA COMMUNE DE MBANKOMO DANS LE DÉPARTEMENT DE LA MEFOU-ET-AKONO, RÉGION DU CENTRE.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	<b>Remises des offres</b>
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devront parvenir à la Mairie de Mbankomo, au plus tard le <b>05/10/2022 à 11 heures</b> (heure locale), et devront porter la mention :</p> <p style="text-align: center;"><i>APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT</i></p> <p><b>N° 005/AONO/C-MBMO/SG/SEF/2022, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REVÊTEMENT EN ENDUIT SUPERFICIEL DE L'AXÉ « Entrée Dajoll - Foyer Christi » DANS LA COMMUNE DE MBANKOMO, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU-ET-AKONO «À N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT»</b></p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devront parvenir à la Mairie de Mbankomo, au plus tard, le <b>07 Octobre 2022 à 12 heures</b> (heure locale).</p>

2	<b>Attribution</b>
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Le marché sera attribué au soumissionnaire qui, ayant présenté une offre administrative conforme au Dossier d'Appel d'Offres, aura fourni une offre technique répondant positivement au moins à 70% des critères essentiels et une offre financière évaluée la moins-disante.</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p><b>Principaux critères de qualification :</b></p> <p>14.1 Critères éliminatoires <span style="float: right;">Absence ou Non-conformité d'une pièce de l'Offre administrative sous 48 heures à compter de la date d'ouverture des plis (exceptée la caution de soumission) ;</span></p> <p>Fausse déclaration ou documents falsifiés ; Omission d'un Prix quantifié dans l'offre financière ; Absence de la caution de soumission dans l'offre administrative ; Dossier ayant obtenu à l'issue de l'Analyse technique moins de 70% d'éléments positifs ;</p>

**3 Autres****Au lieu de ...**

N/A

**Lire plutot****LISTE DES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET ORGANISMES FINANCIERS DE PREMIER RANG AGREES  
PAR LE MINISTRE EN CHARGE DES FINANCES AUTORISES À EMETTRE DES CAUTIONS****I- BANQUES**

01. Afriland First Bank (First Bank);
02. BANGE BANK CAMEROUN (BANGE CMR) ;
03. Banque Atlantique du Cameroun (BACM);
04. Banque Camerounaise des Petites et Moyennes Entreprises (BC-PME) ;
05. Banque Gabonaise pour le Financement International (BGFIBANK) ;
06. Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit (BICEC) ;
07. Citi Bank Cameroun (CITI-C);
08. Commercial Bank of Cameroon (CBC);
09. Credit Communautaire d'Afrique - Bank
10. Ecobank Cameroun (ECOBANK);
11. National Financial Credit Bank (NFC-BANK);
12. Société Commerciale de Banque Cameroun (SCB-Cameroun) ;
13. Société Générale Cameroun (SGC) ;
14. Standard Chartered Bank Cameroon (SCBC);
15. Union Bank of Cameroon PLC (UBC);
16. United Bank for Africa Cameroon (UBA);

**II- COMPAGNIES D'ASSURANCES**

17. Activa Assurances ;
18. Assurance et Réassurance Africaine (AREA) ;
19. Atlantique Assurances Cameroun (ARDT) ;
20. Chanas Assurances ;
21. CPA SA ;
22. Nsia Assurances ;
23. PRO ASSUR ;
24. Prudential Beneficial General Insurances ;
25. ONYX Insurance Cie ;
26. SAAR ;
27. SANLAM Assurances Cameroun ;
28. Zenithe Insurance.

*MBANKOMO le 4 Octobre 2022**Le MAIRE****FOUDA FOU DA Junior Pierre***

## COMMUNE D'AYOS

RELATIF À LA DEMANDE DE COTATION N°23/DC/C-AYOS/CIPM/2022 DU 22 AOÛT 2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE ET SCOLAIRE DANS LA COMMUNE D'AYOS. FINANCEMENT : BIP MINEDUB, EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1 Allotissement

Au lieu de ...

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation sont constituées en un (01) lot unique présenté ainsi qu'il suit :

N° lot	Désignation	Budget Prévisionnel TTC	Délai (m)
Lot unique	Fourniture du matériel pédagogique et scolaire dans la Commune d'ayos.	8 000 000	02

Lire plutot

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation sont constituées en un (01) lot unique présenté ainsi qu'il suit :

N° lot	Désignation	Budget Prévisionnel TTC	Délai (m)
Lot unique	Fourniture du matériel pédagogique et scolaire dans la Commune d'ayos.	8 000 000	02

### 2 Autres

Au lieu de ...

n/a

**2 Autres**

Lire plutot

**PIECE N° 3 : RÈGLEMENT PARTICULIER DE LA DEMANDE DE COTATION****6.1. Critères d'évaluation des offres****Critères éliminatoires**

**b) Offre technique incomplète pour absence ou non-conformité de l'une des pièces ou l'un des éléments suivants :**

Ø Une capacité financière ou une ligne de crédit d'au moins deux millions cinq cents mille (2 500 000) F CFA.

**e) N'avoir pas obtenu au moins un total de 04 critères sur l'ensemble des 05 critères essentiels.**

**Critères essentiels**

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 05 critères sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- Présentation sur **01 critère** ;
- Modalités de livraison, planning et délai sur **02 critères** ;
- Références du soumissionnaire sur **01 critère** ;
- Visite de site sur **01 critère**.

**12.1. Préparation des offres****Enveloppe B – Volume 2 : Offre technique**

2.2 Modalités de livraison, planning et délai (02 mois maximum) ;

**PIECE N° 4 : CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIÈRES (CCAP)****Article 19 : Paiement (CCAG article 19 complété)****19.1. Paiement de la facture**

Le Cocontractant sera rémunéré sur validation du travail effectué par attachement sur la base des rapports produits et validés par le Chef Service après avis de l'Ingénieur.

Les paiements seront émis sur la base de la facture établie par le Cocontractant après réception des prestations. Le Cocontractant transmettra ladite facture à l'ingénieur du marché pour approbation.

L'ingénieur approuvera la facture ou y apportera des corrections. Il disposera d'un délai de cinq (05) jours pour transmettre au chef service du marché, la facture qu'il a approuvé.

Le chef de service dispose d'un délai de cinq (05) jours maximum pour approuver la facture avant de la soumettre au visa préalable du Ministère chargé des Marchés Publics. Ensuite, cette facture doit être transmise à l'organisme payeur pour règlement.

**PIECE N° 7 : CADRE DU DÉTAIL QUANTITATIF ET ESTIMATIF (DQE)**

AYOS le 29 Septembre 2022

Le MAIRE

**NDONGO BIKO'O PAUL**

**MINISTRE DES FINANCES**

**COMMUNIQUE N°2022/00001107/C/MINFI/SG PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00023/AONO/MINFI/CIPM/2022 DU 23 MARS 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN AUDITEUR INDEPENDANT EN VUE DE MENER UN AUDIT TECHNIQUE DU PROGRAMME C2D-SANTE 1.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Ministre des Finances communique :**

Par décision N°2022/00000704/D/MINFI/SG du 26 septembre 2022 le Cabinet d'audits ci-après a été déclaré adjudicataire de la Lettre-Commande, objet de l'Appel d'Offres National Ouvert ci-dessous détaillé :

ADJUDICATAIRE	DESIGNATION	MONTANT EN FCFA TTC	FINANCEMENT	DELAI DE LIVRAISON
<b>ARC-AUDIT &amp; CONSULTING Sarl, B.P 6297 Yaoundé – Cameroun</b>	Audit Technique du Programme C2D-Santé 1	<b>18 746 100</b> (Dix-huit millions sept cent quarante-six mille cents)	Convention CCM 3013 01 E du C2D Pilotage	Soixante-dix (70) jours calendaires

Les candidats n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs soumissions auprès de la Commission Interne de Passation des Marchés du MINFI sis à Mvog-Ada en face du collège Montesquieu dans un délai de quinze (15) jours, faute de quoi elles seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution pour les soumissionnaires non retenus. /-

YAOUNDE le 26 Septembre 2022

Le **MINISTRE**

**MOTAZE Louis Paul**

# PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES II

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 05/AOIO/MINADER/PADFA II/CSPM/2022 DU 31/08/2022 POUR L'ACHAT DE CINQUANTE (50) MOTOS AVEC ACCESSOIRES POUR LE COMPTE DU PADFA II. RECTIFICATIF N° 10 PORTANT AJOURNEMENT DE LA DATE D'OUVERTURE DES OFFRES**

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Points de l'AOIO	Au lieu de :	Lire plutôt :
<b>Point 2</b>	<b>Dépôt des Offres :</b>  Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et <b>six (06) copies marquées comme telles et une version électronique Word et scannées desdites Offres sur une (01) clé USB</b> , seront adressées sous plis et scellés, sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, et devra être déposée contre décharge à la cellule de Passation des Marchés ou au secrétariat du <b>Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles Phase II (PADFA II)</b> ; Unité de Coordination et de Gestion du Projet (UCGP), sise à Yaoundé, au quartier Bastos, derrière l'Ambassade de Chine. Téléphone : +237 699 61 19 28/ 237 692 55 66 27 <b>au plus tard le 04 Octobre 2022 à 13 Heures</b> précises (heure locale)	<b>Dépôt des Offres :</b>  Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et <b>six (06) copies marquées comme telles et une version électronique Word et scannées desdites Offres sur une (01) clé USB</b> , seront adressées sous plis et scellés, sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, et devra être déposée contre décharge à la cellule de Passation des Marchés ou au secrétariat du <b>Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles Phase II (PADFA II)</b> ; Unité de Coordination et de Gestion du Projet (UCGP), sise à Yaoundé, au quartier Bastos, derrière l'Ambassade de Chine. Téléphone : +237 699 61 19 28/ 237 692 55 66 27 <b>au plus tard le Mardi, 11 Octobre 2022 à 13 Heures</b> précises (heure locale)
<b>Point 3</b>	<b>Ouverture des plis :</b>  L'Ouverture des plis, qui se fera en un (1) temps, sera effectuée <b>le 04 Octobre 2022 à 14 heures</b> par la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) du PADFA II, sise au quartier Bastos, derrière l'Ambassade de Chine. Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne mandatée, ayant une parfaite connaissance de leur dossier.	<b>Ouverture des plis :</b>  L'Ouverture des plis, qui se fera en un (1) temps, sera effectuée <b>le Mardi, 11 Octobre 2022 à 14 heures</b> par la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) du PADFA II, sise au quartier Bastos, derrière l'Ambassade de Chine. Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne mandatée, ayant une parfaite connaissance de leur dossier.

Le reste sans changement.

YAOUNDE le 5 Octobre 2022

Le COORDONNATEUR NATIONAL

**MARIGOH MISSE HELENE**

**DIRECTION GENERALE DES DOUANES**

**COMMUNIQUE N°434/CM/MINFI/DGD/DGD5/SIGAMP DU 30 SEPTEMBRE 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°0003 DU 22 AOUT 2022 POUR LA PREQUALIFICATION DES PRESTATAIRES EN VUE DE LA FOURNITURE D'ACCES AUX INFORMATIONS DE GEOLOCALISATION SUR LES VOYAGES DES CARGAISONS EN TRANSIT.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général des Douanes porte à la connaissance des soumissionnaires à l'Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt N°0003 du 22 août 2022 pour la pré-qualification des prestataires en vue de la fourniture d'accès aux informations de géolocalisation sur les voyages des cargaisons en transit, que les entreprises ci-après sont pré qualifiées pour participer à l'Appel d'Offres National Restreint :

N°	ENTREPRISES	ADRESSES
1.	<b>JMDS TRACK</b>	B P: 300 Douala-Cameroun TEL : (+237) 233 43 54 13
2.	<b>SGS CAMEROUN S.A</b>	B P: 13144 Douala-Cameroun TEL : (+237) 233 42 10 30/233 43 09 59
3.	<b>MATIASAT RAC SARL</b>	B P: 729 Yaoundé -Cameroun TEL : (+237) 677 166 856

Les candidats n'ayant pas été retenus sont priés de passer sous huitaine retirer leurs offres à la SIGAMP-DGD, sis au premier étage de l'Annexe de la Direction Générale des Douanes à Tsinga, Direction des Ressources et de la Logistique. Passé ce délai, ces offres seront simplement détruites.

Le présent communiqué sera publié partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 30 Septembre 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**FONGOD EDWIN NUVAGA**

**TRADEX S.A**

**COMMUNIQUE N°016/DG/TRADEX/CIPM /22 DU 03/10/2022 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHES DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°016/A0NO/TRADEX/CIPM/22 DU 03/08/2022, RELATIF AUX PRESTATIONS DE NETTOYAGE INDUSTRIEL DES STATIONS-SERVICE TRADEX**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

le Directeur General de la societe TRADEX S.A. communique :

L'entreprise **BUILPABUSCO SARL, BP 12 530 Douala**, est declaree adjudicataire de l'Appel d'Offres susmentionne comme suit :

LOTS	MONTANTS ANNUELS HT en FCFA	MONTANTS ANNUELS TTC en FCFA	PERIODES D'EXECUTION
N°1	Neuf millions cent soixante mille <b>(9 160 000)</b>	Dix millions neuf cent vingt-trois mille trois cents <b>(10 923 300)</b>	2022 — 2023 2023 — 2024 2024 - 2025
N°	Neuf millions six cent quatre vingt mille <b>(9 680 000)</b>	Onze millions cinq cent quarante- Onze trois mille quatre cent <b>(11 543 400)</b>	2022 — 2023 2023 - 2024 2024 - 2025

Il l'invite par consequent a prendre l'attache du Maitre d'Ouvrage pour la finalisation du Marche correspondant. Par ailleurs, les soumissionnaires qui n'ont pas ete retenus, sont invites a passer retirer leurs offres aupres du secretariat de la Cellule des Marches (CMA) de TRADEX S.A., a l'adresse ci-apres dans un delai maximum de quinze jours, faute de quoi celles-ci seront detruites :

**Secretariat de la CMA-TRADEX.**

**B.P: 1468** Bonanjo Douala-Cameroun

Tel. **233 43 63 75 / 233 43 63 76**

Le present communiqué tient lieu de mainlevee de caution de soumission pour les entreprises soumissionnaires non retenues ayant participe a l'Appel d'Offres susvisé.

*DOUALA le 3 Octobre 2022*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**PALEY Simon**

**AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION**

**PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'AVIS DE CONSULTATION N°0005/DC/ANRP/CIPM/2022 DU 24 AOUT 2022 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN TRANSFORMATEUR A L'AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Directeur Général de l'Agence Nationale de Radioprotection, Communique :**

Conformément aux dispositions de la Demande de Cotation N°0005/DC/ANRP/CIPM/2022 du 24 août 2022 pour la fourniture et l'installation d'un transformateur à l'Agence Nationale de Radioprotection, les résultats de cet Avis de Consultation se présentent comme suit :

N° du Lot	Nom du soumissionnaire	Conformité de l'offre		Délai	Prix total TTC	Rang	Observations
		OUI	NON				
Lot unique	ETS MUSTARD SERVICE  (BP : Yaoundé)	OUI		02 mois	26 132 445	1 <sup>er</sup>	Adjudicataire de la lettre-commande:  ETS MUSTARD, BP : Yaoundé
	ETS SHALOM	OUI		02 mois	26 133 638	2 <sup>ème</sup>	

Le Directeur Général de l'entreprise adjudicataire est par conséquent invité à se présenter à la Direction Générale de l'ANRP, dans un délai de quinze (15) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription du projet de lettre-commande.

Passé ce délai, le Maître d'Ouvrage se réserve le droit d'annuler l'attribution.

YAOUNDE le 23 Septembre 2022

Le MAIRE

**SIMO AUGUSTIN**

## AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION

**PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°0001/AONR/ANRP/CIPM/2022 DU 18 AOUT 2022 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE AU PROFIT DU PERSONNEL DE L'ANRP.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)



Vu



Vu

La Constitution ;

La loi n°2017/010 du 12 Juillet 2017 portant statut général des établissements publics;

La loi n°2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun ;

La loi n°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques;

La loi n°2019/012 du 19 juillet 2019 portant cadre général de sureté radiologique et nucléaire, de sécurité nucléaire, de responsabilité civile et de l'application des garanties ;

La loi N°2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;

Le décret n° 2002/250 du 31 octobre 2002 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence Nationale de Radioprotection ;

Le décret n° 2010/024 du 28 janvier 2010 portant nomination du Directeur général de l'Agence Nationale de Radioprotection ;

Le décret N°2012/075 du 08 mars 2012, portant organisation du Ministère des Marchés Publics en ses termes non contraires au Code des Marchés Publics ;

Le décret N° 2012/76 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP;

Le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

La circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant Instructions relatives à l'Exécution des Loix de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022 ;

La décision N°00103/ANRP/DAAF/SBMP du 02 avril 2020 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'Agence Nationale Radioprotection (ANRP) ;

La décision N°0035/ANRP/DAAF/SBMP du 31 janvier 2022 portant modification de la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'Agence Nationale Radioprotection (ANRP), constatée par décision N°00103/ANRP/DAAF/SBMP du 02 avril 2020;

L'Avis d'Appel d'Offres National Restreint N°0001/AONR/ANRP/CIPM/2022 du 18 août 2022 ;

Considérant la lettre N°0014/L/PDT/CIPM/ANRP du 23 septembre 2022 du Président de la CIPM/ANRP, portant proposition d'attribution

Le Budget de l'Agence Nationale de Radioprotection (ANRP) pour l'exercice 2022.



**DECIDE :**

**ARTICLE 1<sup>er</sup>**

– **SAAR ASSURANCES**, est attributaire de la lettre-commande relative à l’Avis d’Appel d’Offres National Restreint susmentionné pour un montant de **quatorze millions deux cent quarante-quatre mille quatre cent-treize (14 244 413) francs CFA TTC** et un délai d’exécution de **douze (12) mois**.

**ARTICLE 2** - La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 26 Septembre 2022

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**SIMO AUGUSTIN**

**TRADEX S.A**

**DECISION N°016/DG/TRADEX/CIPM /22 DU 03/10/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°016/AONO/TRADEX/CIPM/22 DU 03/08/2022, RELATIF AUX PRESTATIONS DE NETTOYAGE INDUSTRIEL DES STATIONS-SERVICE TRADEX**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE DIRECTEUR GENERAL,**

Vu le Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu la Résolution n° 365/2019 du Conseil d'Administration de la société TRADEX S.A du 12 décembre 2019 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des Marchés de la société TRADEX S.A. ;

Vu la Résolution n°369/2019 du Conseil d'Administration de la société TRADEX S.A du 12 décembre 2019 portant désignation du Président, des Membres et du Secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés de la société TRADEX S.A ;

**Considérant** l'avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°016/AONO/TRADEX/CIPM/22 du 03/08/2022, relatif aux prestations de nettoyage industriel des stations-service TRADEX ;

**Considérant** le procès-verbal N°107/CIPM-TRADEX/2022 du 30 septembre 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la société TRADEX S.A., relatif au réexamen du rapport de la sous-commission d'analyse des offres de l'Appel d'Offres National Ouvert susvisé.

**DECIDE:**

**Article 1 :** La société BUILPABUSCO SARL, BP 12 530 Douala est déclarée adjudicataire du Marché objet de l'Appel d'Offres National Ouvert N°016/AONO/TRADEX/CIPM/2022 du 11 mai 2022, pour les montants ci-après

LOTS	MONTANTS ANNUELS HT en FCFA	MONTANTS ANNUELS TTC en FCFA	PERIODES D'EXECUTION
N°1	Neuf millions cent soixante mille (9 160 000)	Dix millions neuf cent vingt-trois mille trois cents (10 923 300)	2022 - 2023 2023 - 2024 2024 - 2025
N°2	Neuf millions six cent quatre-vingt mille (9 680 000)	Onze millions cinq cent quarante-trois mille quatre cent (11 543 400)	2022 - 2023 2023 - 2024 2024 - 2025

**Article 2** La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

DOUALA le 3 Octobre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**PALEY Simon**

**COMMUNE DE MENGANG****PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MENGANG DECIDE :**

- Vu la Constitution ;
- Vu le Décret **N° 2018/366 du 20 Juin 2018** portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le Décret **N°2012/074 du 08 Mars 2012** portant création, organisation et fonctionnement des Commission de Passation des Marchés Publics;
- Vu le Décret **N°2012/075 du 08 Mars 2012** portant organisation du Ministère des Marchés Publics;
- Vu le Décret **N°2012/076 du 08 Mars 2012** modifiant et complétant certaines dispositions du Décret **N° 2001/048 du 23 Février 2001** portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP;
- Vu le Décret **N°95/082 du 24 Avril 1995** portant création de la Commune de Mengang ;
- Vu l'Arrêté **N°000214/A/MINDDEVEL DU 05 MARS 2020** constatant l'élection du Maire et des Adjointes au Maire à l'issue du Scrutin Municipal du 09 Février 2020 dans la Commune de Mengang, Département du Nyong et Mfoumou, Région du Centre;
- Vu la Circulaire **N°001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la Passation et au Contrôle de l'exécution des Marchés Publics** ;

Considérant le Dossier d'Appel d'Offre National Ouvert **N°005 /AONO/CIPM-C-MG/2022 DU 02/08/2022**

Vu la lettre de proposition rapport d'attribution N° 017/LP/CIPM-2022 du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de MENGANG du 07 septembre 2022 ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup> : les travaux d'électrification de l'axe atong – Ebassi – Bitsock - Nkolbeck dans la Commune de Mengang, Département du Nyong et Mfoumou, Région du Centre.**

Dossier D'Appel d'Offre National Ouvert N°005	Nom et Adresse	Montant Final de la Lettre-Commande TTC en FCFA	Observations
<b>N°005 /AONO/C-MENGANG/CIPM-MG/2022  DU 02/08/2022</b>	<b>AFRIQUE ASSURE SERVICES</b>	<b>39 899 999</b>	<b>RETENUE</b>

**Article 2:** La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 12 Septembre 2022

Le MAIRE

**AYIA Gabriel bienvenu**

## FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE INDIVIDUELLE-ACCIDENTS PAR LE FEICOM

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la Loi N°2017/010 du 12 Juillet 2017 portant Statut Général des Etablissements Publics ;

Vu le Décret N°2018/635 du 31 octobre 2018 portant réorganisation du Fonds Spécial d'Equipelement et d'Intervention Intercommunale ;

Vu le Décret N°2006/299 du 20 septembre 2006 portant nomination de Monsieur **AKOA PHILIPPE CAMILLE**, Directeur Général du FEICOM ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Dossier d'Appel d'Offres N°0005/AONO/FEICOM/CIPM/2022 du 07 avril 2022, pour la souscription d'une police d'assurance individuelle-accidents par le FEICOM au titre des exercices 2022 à 2025.

### **DECIDE:**

**Article 1er** : La Société **NSIA Assurances, BP : 2759 Yaoundé-Cameroun**, est déclarée adjudicataire du Dossier d'Appel d'Offres N°005/AONO/FEICOM/CIPM/2022 du 07 avril 2022, pour la souscription d'une police d'assurance individuelle-accidents par le FEICOM, pour un montant de **soixante-neuf millions sept cent soixante-huit mille deux cent soixante-deux (69 768 262) francs CFA TTC** et pour un délai d'exécution de **trente-six (36) mois**, à compter de la date de notification de l'ordre de service.

**Article 2** : Le Responsable de ladite Société est invité à se présenter à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Dépense et de la Comptabilité (Services des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM pour l'établissement du Marché y afférent.

**Article 3** : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 23 Septembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**AKOA Philippe Camille**

# AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION

**0009/ANRP/DAAF/SBMP/BM DU 26 SEPTEMBRE 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°0001/AONR/ANRP/CIPM/2022 DU 18 AOUT 2022 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE AU PROFIT DU PERSONNEL DE L'ANRP.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT.**

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

**Le Directeur Général de l'Agence Nationale de Radioprotection, Communique :**

Conformément aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres N°0001/AONR/ANRP/CIPM/2022 du 18 Août 2022 pour la souscription d'une police d'assurance maladie au profit du personnel de l'ANRP, les résultats de cet Avis d'Appel d'Offres National Restreint présentent comme suit :

N° du lot	Soumissionnaires	Note technico-financière(BCFA)	Montant TTC	Délai	Rang	Observations
Lot unique	<b>SAAR ASSURANCES</b> BP:11834 Yaoundé	<b>88,45</b>	14 244 413	<b>12 mois</b>	<b>1<sup>er</sup></b>	<b>Adjudicataire de la lettre-commande</b>  <b>SAAR ASSURANCES</b>  <b>BP:11834 Yaoundé</b>
	<b>AREA ASSURANCES</b>  BP : 15584 Douala	<b>82,52</b>	16 115 309	<b>12 mois</b>	<b>2<sup>e</sup></b>	-

Le Directeur Général de la société adjudicataire est par conséquent invité à se présenter à la Direction Générale de l'ANRP, dans un délai de quinze (15) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription du projet de lettre-commande. Passé ce délai, le Maître d'Ouvrage se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Par ailleurs, le soumissionnaire dont les offres n'ont pas été retenues, est invité à passer retirer sa soumission sous quinze jours de la publication du présent communiqué. Faute de quoi, ses offres seront détruites.

YAOUNDE le 26 Septembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**SIMO AUGUSTIN**

# PRÉFECTURE DU MFOUNDI

**RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
 N°007/AONO/PU/CA/Y4/ CIPM DU05/09/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ECOLE  
 MATERNELLE DE NKOMO A ET B DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 4**

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

<b>1</b>	<b>Autres</b>					
	<p>Au lieu de ...</p> <p>n/a</p>					
	<p><b>Lire plutot</b></p> <div style="border: 1px solid black; padding: 10px; text-align: center;"> <p><b>AVIS D'APPEL D'OFFRES (AAO)</b></p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 50%; text-align: center;">AU LIEU DE LIRE</th> <th style="width: 50%; text-align: center;">LIRE PLUTOT</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="text-align: center; vertical-align: top;"> <p><b>7 - Remise de Offres</b></p> <p>Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV, au plus tard le 05/10/2022 à 13 heures, heure locale, etc.</p> </td> <td style="text-align: center; vertical-align: top;"> <p><b>7 - Remise de Offres</b></p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels devra parvenir à la <b>Préfecture du MFOUNDI</b>, porte 107, au plus tard le 11/10/2022 à 13 heures, heure locale sous plis fermé etc.</p> </td> </tr> </tbody> </table> </div>		AU LIEU DE LIRE	LIRE PLUTOT	<p><b>7 - Remise de Offres</b></p> <p>Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV, au plus tard le 05/10/2022 à 13 heures, heure locale, etc.</p>	<p><b>7 - Remise de Offres</b></p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels devra parvenir à la <b>Préfecture du MFOUNDI</b>, porte 107, au plus tard le 11/10/2022 à 13 heures, heure locale sous plis fermé etc.</p>
AU LIEU DE LIRE	LIRE PLUTOT					
<p><b>7 - Remise de Offres</b></p> <p>Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV, au plus tard le 05/10/2022 à 13 heures, heure locale, etc.</p>	<p><b>7 - Remise de Offres</b></p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels devra parvenir à la <b>Préfecture du MFOUNDI</b>, porte 107, au plus tard le 11/10/2022 à 13 heures, heure locale sous plis fermé etc.</p>					

<p><b>9 - OUVERTURE DES PLIS</b></p> <p>L'ouverture des plis se fera en un seul temps et consistera en ouverture des pièces administratives, des Offres techniques et des Offres financières.</p> <p>L'ouverture des pièces administratives, des Offres techniques et financières aura lieu le 05/10/2022 à 14 heures, heure locale par la Commission interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV.</p> <p>Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.</p>	<p><b>9 - OUVERTURE DES PLIS</b></p> <p>L'ouverture des plis se fera en un seul temps et consistera en ouverture des pièces administratives, des Offres techniques et des Offres financières.</p> <p>L'ouverture des pièces administratives, des Offres techniques et financières aura lieu le 11/10/2022 à 14 heures, heure locale, dans la salle des Conférences de la Préfecture du MFOUNDI par la Commission Départementale de Passation des Marchés du MFOUNDI.</p> <p>Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.</p>
<p><b>PRINCIPAUX CRITERES ELIMINATOIRES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence de la caution de soumission ;</li> <li>- Fausse déclaration ou pièces falsifiée ;</li> <li>- Dossier technique incomplet ;</li> <li>- Dossier financier incomplet ;</li> <li>- Omission dans le bordereau des prix, d'un prix unitaire quantifié.</li> </ul>	<p><b>PRINCIPAUX CRITERES ELIMINATOIRES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence de la caution de soumission ;</li> <li>- Dossier administratif incomplet 48h après l'ouverture ;</li> <li>- Fausse déclaration ou pièces falsifiée ;</li> <li>- Dossier technique incomplet ;</li> <li>- Omission dans le bordereau des prix, d'un prix unitaire quantifié.</li> </ul>
<p><b>Harmonisation de la version anglaise de l'avis d'appel d'offres avec la version française</b></p>	
<p><b>REGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES (RGAO)</b></p>	
<p><b>AU LIEU DE LIRE</b></p>	<p><b>LIRE PLUTOT</b></p>
<p><b>Au lieu de RGAO</b></p>	<p><b>Lire RGAO du dossier type relatif aux travaux</b></p>

## REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES (RPAO)

AU LIEU DE LIRE	LIRE PLUTOT
<p><b>Article 5. Critères éliminatoires</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Absence de registre de commerce ;</li><li>- Dossier administratif incomplet ou non-conforme ;</li><li>- Fausse déclaration, pièces falsifiées ou scannées ;</li><li>- Dossier technique incomplet ;</li><li>- Dossier financier incomplet ;</li><li>- Omission, dans le bordereau des prix, d'un prix unitaire quantifié.</li><li>- Omission d'un sous détail des prix, d'un prix unitaire quantifié.</li></ul>	<p><b>Article 5. Critères éliminatoires</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Absence de la caution de soumission ;</li><li>- Dossier administratif incomplet 48h après l'ouverture ;</li><li>- Fausse déclaration ou pièces falsifiée ;</li><li>- Dossier technique incomplet ;</li></ul> <p>Omission dans le bordereau des prix, d'un prix unitaire quantifié.</p>

<p><b>Enveloppe B - Volume 2 : Offre technique</b></p> <p>Elle comprend :</p> <ol style="list-style-type: none"><li>1. Une fiche de renseignements généraux sur le soumissionnaire, dont un modèle est donné en <b>Annexe 1</b></li><li>2. L'organigramme de l'Entreprise ainsi que la liste du personnel d'encadrement et de maîtrise mentionnant l'ancienneté de chacun dans la structure, (fournir CV daté et signé + photocopie CNI certifiée +Attestations de présentation des diplômes du personnel technique d'encadrement + liste du personnel d'exécution).<b>(Annexe 6)</b></li><li>3. Les moyens techniques et matériels que le soumissionnaire compte utiliser pour la réalisation des prestations. <b>(Annexe 5)</b></li><li>4. Une analyse des prestations à exécuter, elle comprendra l'organisation de l'entreprise, la méthodologie d'exécution, l'ordonnancement des activités, l'installation du chantier, l'approvisionnement en matériaux, l'identification des impacts du projet sur l'environnement, les solutions préconisées pour atténuer les impacts négatifs sur l'environnement etc....</li><li>5. Le planning d'exécution des travaux avec exposé sommaire sur l'ordonnancement des tâches et des délais<b>(Annexe 8)</b>.</li><li>6. Les références Techniques et le chiffre d'affaires de l'Entreprise dans le domaine de la construction, de la réhabilitation et autre domaine au cours des trois (03) dernières années (joindre les copies des Marchés : première et dernière page, et des PV de réception et / ou des certificats de bonne fin des travaux).</li></ol>	<p><b>Enveloppe B - Volume 2 : Offre technique</b></p> <p>Elle comprend :</p> <ol style="list-style-type: none"><li>1. Une fiche de renseignements généraux sur le soumissionnaire, dont un modèle est donné en <b>Annexe 1</b></li><li>2. L'organigramme de l'Entreprise ainsi que la liste du personnel d'encadrement et de maîtrise mentionnant l'ancienneté de chacun dans la structure, (fournir CV daté et signé).<b>(Annexe 6)</b></li><li>3. Les moyens techniques et matériels que le soumissionnaire compte utiliser pour la réalisation des prestations. <b>(Annexe 5)</b></li><li>4. Une analyse des prestations à exécuter, elle comprendra l'organisation de l'entreprise, la méthodologie d'exécution, l'ordonnancement des activités, l'installation du chantier, l'approvisionnement en matériaux.</li><li>5. Le planning d'exécution des travaux <b>(Annexe 8)</b>.</li><li>6. Les références Techniques et le chiffre d'affaires de l'Entreprise dans le domaine de la construction, de la réhabilitation et autre domaine au cours des trois (05) dernières années (joindre les copies des Marchés : première et dernière page, et des PV de réception et / ou des certificats de bonne fin des travaux).</li></ol>
--	---

YAOUNDE le 30 Septembre 2022

Le PRÉFET

**DJIKDENT EMMANUEL MARIEL**

## COMMUNE DE GUIDER

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE GUIDER INFORME LES SOUMISSIONNAIRES AYANT ACHETE LE DAO N°07/AONO-PU/RN/D42/C-GDER/CIPM/SCPM/2022 DU 05/09/2202/2022 POUR LA FOURNITURE D'UN PICK-UP DOUBLE CABINE DANS LA COMMUNE DE GUIDER QUE LA DATE D'OUVERTURE DES OFFRES INITIALEMENT PREVUE LE 05/10/2022 À PARTIR DE 11 HEURES EST REPORTEE AU MARDI 11 OCTOBRE 2022 A 11 HEURES DANS LA SALLE DE LA CIPM PLACEE AUPRES DE LA DITE COMMUNE

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Ouverture des Plis
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir : l'ouverture des offres administratives, techniques et financières qui aura lieu le <b>05/10/2022 à 11 heures</b> précises par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Guider dans la salle de réunion de ladite Commune.</p> <p>Les soumissionnaires désireux peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée.</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>LE MAIRE DE LA COMMUNE DE GUIDER INFORME LES SOUMISSIONNAIRES AYANT ACHETE LE DAO N°07/AONO-PU/RN/D42/C-GDER/CIPM/SCPM/2022 DU 05/09/2202/2022 POUR LA FOURNITURE D'UN PICK-UP DOUBLE CABINE DANS LA COMMUNE DE GUIDER QUE LA DATE D'OUVERTURE DES OFFRES INITIALEMENT PREVUE LE 05/10/2022 à PARTIR DE 11 HEURES EST REPORTEE AU MARDI 11 OCTOBRE 2022 A 11 HEURES DANS LA SALLE DE LA CIPM PLACEE AUPRES DE LA DITE COMMUNE</p>

GUIDER le 4 Octobre 2022

Le MAIRE

**YOUNOUSSA BOUBA**

**COMMUNE DE MBANKOMO**

**ADDITIF RECTIFICATIF N° 001AONO N° 005 ET N°006/AONO/DMAK/CMBMO/CIPM/2022DU 07 SEPTEMBRE 2022, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE REVÊTEMENT EN ENDUIT SUPERFICIEL DES AXES « ENTRÉE MARCHÉ-FOYER CHRISTI » ET ACHÈVEMENT DE LA PISTE AGRICOLE « OVENG-AZEM MBA-CHEFFERIE OSSA » DANS LA COMMUNE DE MBANKOMO DANS LE DÉPARTEMENT DE LA MEFOU-ET-AKONO, RÉGION DU CENTRE.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**1 Remises des offres**

Au lieu de ...

**Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme tels devront parvenir à la Mairie de Mbankomo, au Bureau des Marchés Publics, au plus tard le 05/10/2022, à 11h (heure locale), et devront porter la mention **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°****

**Lire plutot**

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devront parvenir à la Mairie de Mbankomo, au plus tard, le **07 Octobre 2022 à 12 heures** (heure locale).

**2 Attribution**

Au lieu de ...

**Le marché sera attribué au soumissionnaire qui, ayant présenté une offre administrative conforme au Dossier d'Appel d'Offres, aura fourni une offre technique dont l'évaluation est supérieure ou égale à 80% des critères essentiels et une offre financière évaluée la moins-disante.**

Lire plutôt

## **Principaux critères de qualification :**

14.1 Critères éliminatoires

**? Absence ou Non-conformité d'une pièce de l'Offre administrative sous 48 heures à compter de la date d'ouverture des plis (exceptée la caution de soumission) ;**

Fausse déclaration ou documents falsifiés ;  
Omission d'un Prix quantifié dans l'offre financière ;  
Absence de la caution de soumission dans l'offre administrative ;  
Dossier ayant obtenu à l'issue de l'Analyse technique moins de 70% d'éléments positifs ;

*MBANKOMO le 4 Octobre 2022*

*Le MAIRE*

*FOUDA FOU DA Junior Pierre*

**AEROPORTS DU CAMEROUN SA**

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°24/AONO/ADC/CIPM/2022 DU 17/08/2022 RELATIF A LA FOURNITURE DE DIX (10) VEHICULES POUR LA DIRECTION GENERALE ET LES SERVICES OPERATIONNELS DE LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermé, sous peine de rejet, au Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, porte 0104, au plus tard le <b>jeudi 06 octobre 2022 à 12 heures</b>.</p> <p><b>APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 24/AONO/ADC/CIPM/2022 DU 17/08/2022 RELATIF A LA FOURNITURE DE DIX (10) VEHICULES POUR LA DIRECTION GENERALE ET LES SERVICES OPERATIONNELS DE LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A.</b></p> <p><b>“A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement”</b></p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>La remise des offres administratives, techniques et financières initialement reprogrammée pour le Jeudi 06 Octobre 2022, est reportée pour le Jeudi 13 Octobre 2022 à 12heures.</p>

2	Ouverture des Plis
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le <b>15/09/2022 à 13 heures</b> par la Commission Interne de Passation des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA, siégeant en séance publique dans le bureau de la Commission sis à l'aérogare passagers de Yaoundé-Nsimalen, <b>porte 1102-386</b>. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance ou s'y faire représenter par une personne <b>dûment mandatée</b> de leur choix et ayant une parfaite connaissance du dossier dont elle a la charge.</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>L'ouverture des offres administratives, techniques et financières se fera le jeudi 13 Octobre 2022 à 13h00</p>

YAOUNDE le 4 Octobre 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT**

**MELINGUI**

# PARC NATIONAL DE MATÉRIEL DE GÉNIE CIVIL

**ADDITIF N°01/A/MATGENIE/DG/CIPM/2022 A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL  
 OUVERT N°003/AONO/MATG/DG/CIPM/2022 DU 31 AOUT 2022, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR  
 L'ACQUISITION DE TROIS (03) PICKUPS 4X4 DOUBLE CABINES À LA DIRECTION GÉNÉRALE DU PARC  
 NATIONAL DE MATÉRIEL DE GÉNIE CIVIL (MATGENIE).**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Ouverture des Plis
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>L'ouverture des plis se fera en <i>un (01) temps</i> le <b>03 Octobre 2022 à 14 heures</b> par la Commission Interne de Passation des Marchés, dans la salle de conférence de l'immeuble siège du MATGENIE sise à NKOLBIKOK – Yaoundé.          Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandaté.</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps dans la <b>Salle de Conférences du MATGENIE, sise au 1<sup>er</sup> étage de l'Immeuble-Siège du MATGENIE, le 17 Octobre 2022 à 14 heures précises</b> par la Commission Interne de Passation des Marchés siégeant en présence des soumissionnaires ou de leur représentant (un représentant par soumissionnaire) <b>dûment mandaté</b> et ayant une parfaite connaissance du dossier.</p>

2	Critères d'évaluation
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p><b>Critères éliminatoires</b>  <i>Il s'agit notamment de:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'absence de la caution de soumission,</li> <li>- fausse déclaration ou pièce falsifiée,</li> <li>- Non-conformité aux spécifications techniques majeures de la fourniture suivantes :            Type de véhicule : Pick-up 4x4 double cabine ;            Source d'énergie : Diesel ;            Cylindrée : 2200 cc minimum ;            Puissance administrative : au moins 9 chevaux soit 70kw minimum ;            Transmission : manuelle ;            Garde au sol : au moins 300mm</li> <li>- Non-respect d'un critère essentiel,</li> <li>- Absence d'un prix unitaire quantifié,</li> <li>- Non-conformité du modèle de soumission,</li> <li>- Absence de prospectus accompagné des fiches techniques du fabricant,</li> <li>- Absence de l'agrément ou de l'autorisation du fabricant le cas échéant.</li> </ul> <p><b>Critères essentiels (article 6.1 du RPAO)</b>            Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentation générale de l'offre (oui/non);</li> <li>- Expérience du soumissionnaire (oui/non);</li> <li>- Le service après-vente (oui/non);</li> <li>- Délais de livraison (oui/non);</li> <li>- Délai de garantie (oui/non);</li> <li>- Service après-vente (oui/non);</li> <li>- Acceptation des conditions du marché (oui/non).</li> </ul>

2	Critères d'évaluation
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p><b>Critères éliminatoires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence de la caution de soumission ;</li> <li>- Non-respect d'un critère essentiel,</li> <li>- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative non régularisée <b>48 heures</b> après l'ouverture des offres.</li> <li>- Non-respect d'un critère essentiel,</li> <li>- Absence d'un prix unitaire quantifié,</li> <li>- Non-conformité du modèle de soumission,</li> <li>- Absence de prospectus accompagné des fiches techniques du fabricant,</li> <li>- Absence de l'agrément ou de l'autorisation du fabricant le cas échéant.</li> <li>- Non-conformité aux spécifications techniques majeures de la fourniture suivantes :</li> </ul> <p>Type de véhicule : Pick-up 4x4 double cabine ;            Source d'énergie : Diesel ;            Cylindrée : 2200 cc minimum ;            Puissance administrative : au moins 9 chevaux soit 70kw minimum;            Transmission : manuelle ;            Garde au sol : au mois 300mm</p> <p><b>Critères essentiels</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentation générale de l'offre ;</li> <li>- Expérience du soumissionnaire ;</li> <li>- Le service après-vente ;</li> <li>- Délais de livraison ;</li> <li>- Délai de garantie ;</li> <li>- Acceptation des conditions du marché</li> </ul>

3	Autres
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>N/A</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>Il est précisé que, sous peine de nullité, chaque soumissionnaire devra accompagner son offre administrative d'une caution de soumission (suivant modèle joint au DAO) d'une durée de validité trente <b>(30) jours</b> et d'un montant de <b>1 800 000 (un million huit cent mille) Francs CFA</b> délivrée par une banque ou une compagnie d'assurance, toutes, agréées par le Ministère des Finances du Cameroun;</p>

YAOUNDE le 5 Octobre 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**EBONGUE GUSTAVE**

## PRÉFECTURE DU MFOUNDI

RELATIF A LA DEMANDE DE COTATIONN°003/DC/CA/YDEIV/CIPM DU 05/09/2022 RELATIF A LA FOURNITURE DU MATERIEL CONSTITUANT LE PAQUET MINIMUM DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE IV

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1 Autres									
<p>Au lieu de ...</p> <p>n/a</p>									
<p><b>Lire plutot</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>AU LIEU DE LIRE</th> <th>LIRE PLUTOT</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td> <p><b>5. Coût prévisionnel</b></p> <p>Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de <b>treize millions francs (13.829.500) FCFA.</b></p> </td> <td> <p><b>5. Coût prévisionnel</b></p> <p>Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de <b>vingt-sept millions six cent cinquante-quatre francs (27 65 4 000) FCFA.</b></p> </td> </tr> <tr> <td> <p><b>10. Remise des Offres</b></p> <p>Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au service technique de l'aménagement et des Marchés Publics de la Mairies de Yaoundé IV, sis à Ekounou bâtiment annexe, au plus tard le 26/09/2022 à 13 heures précises et devra porter la mention:</p> </td> <td> <p><b>10. Remise des Offres</b></p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels devra parvenir à la <b>Préfecture du MFOUNDI</b>, porte 107, au plus tard le 10/10/2022 à 13 heures, heure locale sous plis fermé etc.</p> </td> </tr> <tr> <td> <p><b>11. Cautionnement provisoire</b></p> <p>Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de <b>deux cent soixante mille (260 000) francs CFA et valable pendant trente (30)jours au-delà de la date (limite) de validité des offres.</b></p> </td> <td> <p><b>11. Cautionnement provisoire</b></p> <p>Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de <b>CINQ CENT CINQUANTE-TROIS MILLE QUATRE-VINGT (553 080) francs CFA et valable pendant trente (30)jours au-delà de la date (limite) de validité des offres.</b></p> </td> </tr> </tbody> </table>		AU LIEU DE LIRE	LIRE PLUTOT	<p><b>5. Coût prévisionnel</b></p> <p>Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de <b>treize millions francs (13.829.500) FCFA.</b></p>	<p><b>5. Coût prévisionnel</b></p> <p>Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de <b>vingt-sept millions six cent cinquante-quatre francs (27 65 4 000) FCFA.</b></p>	<p><b>10. Remise des Offres</b></p> <p>Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au service technique de l'aménagement et des Marchés Publics de la Mairies de Yaoundé IV, sis à Ekounou bâtiment annexe, au plus tard le 26/09/2022 à 13 heures précises et devra porter la mention:</p>	<p><b>10. Remise des Offres</b></p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels devra parvenir à la <b>Préfecture du MFOUNDI</b>, porte 107, au plus tard le 10/10/2022 à 13 heures, heure locale sous plis fermé etc.</p>	<p><b>11. Cautionnement provisoire</b></p> <p>Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de <b>deux cent soixante mille (260 000) francs CFA et valable pendant trente (30)jours au-delà de la date (limite) de validité des offres.</b></p>	<p><b>11. Cautionnement provisoire</b></p> <p>Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de <b>CINQ CENT CINQUANTE-TROIS MILLE QUATRE-VINGT (553 080) francs CFA et valable pendant trente (30)jours au-delà de la date (limite) de validité des offres.</b></p>
AU LIEU DE LIRE	LIRE PLUTOT								
<p><b>5. Coût prévisionnel</b></p> <p>Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de <b>treize millions francs (13.829.500) FCFA.</b></p>	<p><b>5. Coût prévisionnel</b></p> <p>Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de <b>vingt-sept millions six cent cinquante-quatre francs (27 65 4 000) FCFA.</b></p>								
<p><b>10. Remise des Offres</b></p> <p>Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au service technique de l'aménagement et des Marchés Publics de la Mairies de Yaoundé IV, sis à Ekounou bâtiment annexe, au plus tard le 26/09/2022 à 13 heures précises et devra porter la mention:</p>	<p><b>10. Remise des Offres</b></p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels devra parvenir à la <b>Préfecture du MFOUNDI</b>, porte 107, au plus tard le 10/10/2022 à 13 heures, heure locale sous plis fermé etc.</p>								
<p><b>11. Cautionnement provisoire</b></p> <p>Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de <b>deux cent soixante mille (260 000) francs CFA et valable pendant trente (30)jours au-delà de la date (limite) de validité des offres.</b></p>	<p><b>11. Cautionnement provisoire</b></p> <p>Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de <b>CINQ CENT CINQUANTE-TROIS MILLE QUATRE-VINGT (553 080) francs CFA et valable pendant trente (30)jours au-delà de la date (limite) de validité des offres.</b></p>								

<p><b>13. Ouverture des plis</b></p> <p>L'ouverture des plis se fera en un <i>temps</i> aura lieu le 26/09/2022 à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV dans la salle de conférence etc.</p>	<p><b>13. Ouverture des plis</b></p> <p>L'ouverture des plis se fera en un <i>temps</i> aura lieu le 10/10/2022 à 14 heures, à la Préfecture du MFOUNDI, dans la salle des Conférences, par la Commission Départementale de Passation des Marchés du MFOUNDI</p>
<p><b>14.1 Critères éliminatoires</b></p> <p>Il s'agit notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● De l'absence de la caution de soumission,</li> <li>● Des Fausses déclarations, des pièces falsifiées ou scannées,</li> <li>● De la non-conformité aux spécifications techniques majeures de la fourniture,</li> <li>● de l'absence d'un prix unitaire quantifié,</li> <li>● de la non-conformité du modèle de soumission,</li> <li>● de l'absence de prospectus accompagné des fiches techniques du fabricant le cas échéant,</li> <li>● de l'absence de l'agrément ou de l'autorisation du fabricant le cas échéant.</li> </ul>	<p><b>14.1 Critères éliminatoires</b></p> <p>Il s'agit notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● De l'absence de la caution de soumission,</li> <li>● Des Fausses déclarations, des pièces falsifiées ou scannées,</li> <li>● De la non-conformité aux spécifications techniques majeures de la fourniture,</li> <li>● de l'absence d'un prix unitaire quantifié,</li> <li>● de la non-conformité du modèle de soumission,</li> <li>● de l'absence de prospectus d'un équipement</li> </ul>
<p><b>Harmonisation de la version anglaise de la lettre d'invitation à soumissionner avec la version française</b></p>	

YAOUNDE le 30 Septembre 2022

Le PRÉFET

**DJIKDENT EMMANUEL MARIEL**

## PRÉFECTURE DU MFOUNDI

RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 008/AONOPU/JO6/SAEF/CDPM/2022 DU 13/09/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE AU COMPLEXE ISLAMIQUE DE NKOLMBONG, DANS DEPARTEMENT DU MFOUNDI

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Autres							
	Au lieu de ... n/a							
	<p><b>Lire plutot</b></p> <div style="text-align: center; border: 1px solid black; padding: 10px; margin: 10px 0;"> <b>AVIS D'APPEL D'OFFRES (AAO)</b> </div> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 50%; text-align: left;">AU LIEU DE LIRE</th> <th style="width: 50%; text-align: left;">LIRE PLUTOT</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="vertical-align: top;"> <p><b>VIII- OUVERTURE DES OFFRES</b></p> <p>L'ouverture des offres (plis, sous-plis et sous-paquets) s'effectuera en un (01) temps, le 10/10/2022 à <b>partir de 14 heures précises</b> à la par la Commission Départementale de Passation des Marchés (CDPM) dans la salle de réunion de l'Immeuble siège de la Préfecture du Mfoundi.</p> </td> <td style="vertical-align: top;"> <p><b>VIII- OUVERTURE DES OFFRES</b></p> <p>L'ouverture des offres (plis, sous-plis et sous-paquets) s'effectuera en un (01) temps, le 10/10/2022 à <b>14 heures précises</b> par la Commission Départementale de Passation des Marchés (CDPM) dans la salle de réunion de l'Immeuble siège de la Préfecture du Mfoundi.</p> </td> </tr> <tr> <td style="vertical-align: top;"> <p><b>10.2 Principaux critères de qualification :</b></p> <p>Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) Le Personnel ;</li> <li>b) Le Matériel ;</li> <li>c) Les Références de l'entreprise ;</li> <li>d) L'Organisation, planning, compréhension du projet.</li> </ul> </td> <td style="vertical-align: top;"> <p><b>10.2 Principaux critères de qualification :</b></p> <p>Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) Le Personnel ;</li> <li>b) Le Matériel ;</li> <li>c) Les Références de l'entreprise ;</li> <li>d) L'Organisation, planning, compréhension du projet.</li> <li>e) La capacité financière.</li> </ul> </td> </tr> </tbody> </table>		AU LIEU DE LIRE	LIRE PLUTOT	<p><b>VIII- OUVERTURE DES OFFRES</b></p> <p>L'ouverture des offres (plis, sous-plis et sous-paquets) s'effectuera en un (01) temps, le 10/10/2022 à <b>partir de 14 heures précises</b> à la par la Commission Départementale de Passation des Marchés (CDPM) dans la salle de réunion de l'Immeuble siège de la Préfecture du Mfoundi.</p>	<p><b>VIII- OUVERTURE DES OFFRES</b></p> <p>L'ouverture des offres (plis, sous-plis et sous-paquets) s'effectuera en un (01) temps, le 10/10/2022 à <b>14 heures précises</b> par la Commission Départementale de Passation des Marchés (CDPM) dans la salle de réunion de l'Immeuble siège de la Préfecture du Mfoundi.</p>	<p><b>10.2 Principaux critères de qualification :</b></p> <p>Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) Le Personnel ;</li> <li>b) Le Matériel ;</li> <li>c) Les Références de l'entreprise ;</li> <li>d) L'Organisation, planning, compréhension du projet.</li> </ul>	<p><b>10.2 Principaux critères de qualification :</b></p> <p>Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) Le Personnel ;</li> <li>b) Le Matériel ;</li> <li>c) Les Références de l'entreprise ;</li> <li>d) L'Organisation, planning, compréhension du projet.</li> <li>e) La capacité financière.</li> </ul>
AU LIEU DE LIRE	LIRE PLUTOT							
<p><b>VIII- OUVERTURE DES OFFRES</b></p> <p>L'ouverture des offres (plis, sous-plis et sous-paquets) s'effectuera en un (01) temps, le 10/10/2022 à <b>partir de 14 heures précises</b> à la par la Commission Départementale de Passation des Marchés (CDPM) dans la salle de réunion de l'Immeuble siège de la Préfecture du Mfoundi.</p>	<p><b>VIII- OUVERTURE DES OFFRES</b></p> <p>L'ouverture des offres (plis, sous-plis et sous-paquets) s'effectuera en un (01) temps, le 10/10/2022 à <b>14 heures précises</b> par la Commission Départementale de Passation des Marchés (CDPM) dans la salle de réunion de l'Immeuble siège de la Préfecture du Mfoundi.</p>							
<p><b>10.2 Principaux critères de qualification :</b></p> <p>Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) Le Personnel ;</li> <li>b) Le Matériel ;</li> <li>c) Les Références de l'entreprise ;</li> <li>d) L'Organisation, planning, compréhension du projet.</li> </ul>	<p><b>10.2 Principaux critères de qualification :</b></p> <p>Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) Le Personnel ;</li> <li>b) Le Matériel ;</li> <li>c) Les Références de l'entreprise ;</li> <li>d) L'Organisation, planning, compréhension du projet.</li> <li>e) La capacité financière.</li> </ul>							

## REGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES (RGAO)

RAS

CCAP

**AU LIEU DE**

**LIRE PLUTOT**

**Article 16 : DECOMPTE GENERAL ET DEFINITIF**

A la fin de la période de garantie relative aux ouvrages et qui donne lieu à la réception définitive, l'Ingénieur du marché dresse le décompte général et définitif du marché qu'il fait signer contradictoirement par l'entrepreneur et le gestionnaire de crédit.

Ce décompte comprend :

- ® Le décompte final
- ® Le solde
- ® La récapitulation des acomptes mensuels.

La signature du décompte général et définitif sans réserve par l'entrepreneur lie définitivement les parties et met fin au marché, sauf en ce qui concerne les intérêts moratoires.

Le règlement de la présente dépense sera effectué par le gestionnaire de crédit après transmission des décomptes par l'Ingénieur du marché, préalablement visés par le contrôleur financier compétent. Le décompte est établi par le cocontractant en sept (07) exemplaires dont l'original est timbré.

**Article 16 : DECOMPTE GENERAL ET DEFINITIF**

A la fin de la période de garantie relative aux ouvrages et qui donne lieu à la réception définitive, l'Ingénieur du marché dresse le décompte général et définitif du marché qu'il fait signer contradictoirement par l'entrepreneur et le gestionnaire de crédit.

Ce décompte comprend :

- ® Le décompte final
- ® Le solde
- ® La récapitulation des acomptes mensuels.

La signature du décompte général et définitif sans réserve par l'entrepreneur lie définitivement les parties et met fin au marché, sauf en ce qui concerne les intérêts moratoires.

Le règlement de la présente dépense sera effectué par le gestionnaire de crédit après transmission des décomptes par le chef service du marché, préalablement visés par le contrôleur financier compétent et le MINMAP. Le décompte est établi par le chef service du marché en sept (07) exemplaires dont l'original est timbré.

YAOUNDE le 30 Septembre 2022

Le PRÉFET

**DJIKDENT EMMANUEL MARIEL**

# ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/EDC/CIPM/2022 DU 28 SEPTEMBRE 2022 POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES DE CERTAINES UNITES SANITAIRES DANS LES ARRONDISSEMENTS DE BETARE-OYA, MANDJOU, NGOURA, BELABO ET BERTOUA 2ÈME DANS LA REGION DE L'EST. LOT 1, LOT 2, LOT 3, LOT 4, LOT 5 ET LOT 6**

**FINANCEMENT**  
 BUDGET AUTONOME (BA) , CRÉDIT AFD N° CCM  
**IMPUTATION**  
 6008 01

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES DE CERTAINES UNITES SANITAIRES DANS LES ARRONDISSEMENTS BETARE-OYA, MANDJOU, NGOURA, BELABO ET BERTOUA 2<sup>eme</sup> DANS LA REGION DE L'EST.

LOT 1, LOT 2, LOT 3, LOT 4, LOT 5 ET LOT 6

**No Référence:** n° \_\_\_\_\_ /AONO/EDC/CIPM/2022

Le gouvernement de la République du Cameroun a reçu un prêt de l'Agence Française de Développement afin de financer le projet de construction du barrage Hydro-Electrique de Lom Pangar. A cet effet, Electricity Development Corporation (EDC) a l'intention d'utiliser une partie des fonds dudit crédit pour effectuer les paiements éligibles au titre des Marchés relatifs à l'achèvement des travaux de construction d'infrastructures de certaines unites sanitaires dans les arrondissements de Bétare-Oya, Mandjou, Ngoura, Bélabo et Bertoua 2<sup>ème</sup> dans la région de l'Est (Lot 1, Lot 2, Lot 3, Lot 4, Lot 5 et lot 6) en procedure d'urgence

## 2. Consistance des prestations

1. Le Maître de l'Ouvrage, Electricity Development Corporation (EDC) sollicite des offres sous pli fermé de la part des soumissionnaires éligibles pour exécuter les travaux suivants :

	Localité	Situation	Travaux à réaliser
<b>Lot 1</b>	Centre médical de Bouli	<b>40 km</b> de la ville de bétaré-oya sur route carrossable	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Travaux construction d'un logement d'astreinte pour infirmiers ;</li> <li>- Réfections du bâtiment existant ;</li> <li>- Aménagement des toilettes externes ;</li> <li>- Construction d'un forage équipé d'une pompe solaire et d'un château d'eau avec une (01) cuve de 10 m<sup>3</sup> en PVC.</li> </ul>
<b>Lot 2</b>	Hôpital de district de Bétaré-Oya	<b>210 km</b> de la ville de Bertoua sur route bitumée	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Achèvement des travaux de construction d'un bloc opératoire ;</li> <li>- Achèvement des travaux de construction d'un bloc maternité ;</li> <li>- Construction d'un forage équipé d'une pompe solaire et d'un château d'eau avec une (01) cuve de 10 m<sup>3</sup> en PVC.</li> </ul>

	Localité	Situation	Travaux à réaliser
<b>Lot 3</b>	Centre médical de Ndokayo	<b>144 km</b> de la ville de Bertoua sur route carrossable	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Achèvement des travaux de construction d'un logement d'astreinte pour infirmiers et aides-soignants ;</li> <li>- Achèvement des travaux de construction d'un bloc maternité ;</li> <li>- Construction d'un forage équipé d'une pompe solaire et d'un château d'eau avec une (01) cuve de 10 m<sup>3</sup> en PVC.</li> </ul>
	Centre médical de Garga Sarali	<b>123 km</b> de la ville de Bertoua sur route bitumée	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Achèvement des travaux de construction d'un logement d'astreinte pour infirmiers et aides-soignants ;</li> <li>- Construction d'un forage équipé d'une pompe solaire et d'un château d'eau avec une (01) cuve de 10 m<sup>3</sup> en PVC.</li> </ul>
<b>Lot 4</b>	Hopital Régional de Bertoua	En plein centre ville de Bertoua	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Achèvement des travaux de réfection de la peinture des bâtiments ;</li> <li>- Achèvement des travaux de réfection du réseau électrique ;</li> <li>- Achèvement des travaux de réfection de la plomberie.</li> </ul>
	Centre médical de Mandjou	<b>9 km</b> de la ville de Bertoua sur route bitumée	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Construction d'un forage équipé d'une pompe solaire et d'un château d'eau avec une (01) cuve de 10 m<sup>3</sup> en PVC</li> </ul>
<b>Lot 5</b>	Centre médical de Deng Deng	<b>180 km</b> de la ville de Bertoua sur route carrossable	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Achèvement des travaux de construction d'un bloc opératoire ;</li> <li>- Achèvement du logement d'astreinte pour médecins ;</li> <li>- Achèvement des travaux de construction de la passerelle entre le bloc opératoire et le bâtiment existant ;</li> <li>- Construction d'un forage équipé d'une pompe solaire et d'un château d'eau avec une (01) cuve de 10 m<sup>3</sup> en PVC.</li> </ul>
<b>Lot 6</b>	Centre médical de Bélabo	<b>80 km</b> de la ville de Bertoua sur route bitumée	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Achèvement des travaux de construction d'un bloc opératoire ;</li> <li>- Achèvement des travaux de construction d'un bloc maternité ;</li> <li>- Achèvement du logement d'astreinte pour médecins ;</li> <li>- Construction d'une passerelle entre les deux blocs ;</li> <li>- Construction d'une clôture d'enceinte ;</li> <li>- Construction d'un forage équipé d'une pompe solaire et d'un château d'eau avec une (01) cuve de 10 m<sup>3</sup> en PVC.</li> </ul>

### 3. Participation et origine

La procédure d'appel d'offres se déroulera conformément aux procédures d'appel d'offres spécifiées dans les [Directives relatives](#)

### 4. Financement

**No Prêt/Crédit/Don** : Crédit AFD N° CCM 6008 01 M

### 5. Consultation du Dossier

1. Les Soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations et éclaircissements auprès du Maître d'Ouvrage

### 6. Acquisition du Dossier

Les Soumissionnaires intéressés peuvent obtenir le Dossier d'Appel d'Offres complet à l'adresse mentionnée ci-dessus contre paiement. Ils devront se faire enregistrer en laissant leurs adresses complètes : Boite Postale, Téléphone, Fax, télex, E-mail.

### 7. Remises des offres

Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus au plus tard le 10 novembre 2022 à 12 heures précises. La procédure de soumission sera ouverte aux représentants dûment mandatés qui souhaitent être présents.

### 8. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux est de Six (06) mois pour chaque lot.

### 9. Cautionnement Provisoire

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission par lot présentée conformément au modèle type annexé au Dossier

- Lot 1 : Deux millions trois cent mille (2 300 000) Francs CFA ;
- Lot 2 : Un million neuf cent mille (1 900 000) Francs CFA ;
- Lot 3 : Deux millions trois cent mille (2 300 000) Francs CFA ;
- Lot 4 : Un million neuf cent mille (1 900 000) Francs CFA ;
- Lot 5 : Un million quatre cent mille (1 400 000) Francs CFA ;
- Lot 6 : Deux millions neuf cent mille (2 900 000) Francs CFA.

### 10. Recevabilité des Offres

N/A

### 11. Critères d'évaluation

Les exigences en matière de qualifications sont les suivants :

- **L'admissibilité** ;
- **Antécédents en matière de non-exécution de marchés** ;
- **Situation et Performance Financières** ;
- **Expérience** ;
- **Personnel clé** ;
- **Matériel**.

### 12. Durée Validité des Offres

La période de validité des offres est de cent vingt (120) jours à compter de la date d'ouverture des offres.



**AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION**

**0009/ANRP/DAAF/SBMP/BM DU 26 SEPTEMBRE 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°0001/AONR/ANRP/CIPM/2022 DU 18 AOUT 2022 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE AU PROFIT DU PERSONNEL DE L'ANRP.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

**Le Directeur Général de l'Agence Nationale de Radioprotection, Communique :**

Conformément aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres N°0001/AONR/ANRP/CIPM/2022 du 18 Août 2022 pour la souscription d'une police d'assurance maladie au profit du personnel de l'ANRP, les résultats de cet Avis d'Appel d'Offres National Restreint présentent comme suit :

N° du lot	Soumissionnaires	Note technico-financière(BCFA)	Montant TTC	Délai	Rang	Observations
Lot unique	<b>SAAR ASSURANCES</b> BP:11834 Yaoundé	<b>88,45</b>	14 244 413	<b>12 mois</b>	<b>1<sup>er</sup></b>	<b>Adjudicataire de la lettre-commande</b>  <b>SAAR ASSURANCES</b>  <b>BP:11834 Yaoundé</b>
	<b>AREA ASSURANCES</b>  BP : 15584 Douala	<b>82,52</b>	16 115 309	<b>12 mois</b>	<b>2<sup>e</sup></b>	-

Le Directeur Général de la société adjudicataire est par conséquent invité à se présenter à la Direction Générale de l'ANRP, dans un délai de quinze (15) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription du projet de lettre-commande. Passé ce délai, le Maître d'Ouvrage se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Par ailleurs, le soumissionnaire dont les offres n'ont pas été retenues, est invité à passer retirer sa soumission sous quinze jours de la publication du présent communiqué. Faute de quoi, ses offres seront détruites.

YAOUNDE le 26 Septembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**SIMO AUGUSTIN**

# TRADEX S.A

**COMMUNIQUE N°015/DG /TRADEX/CIPM /22 DU 03/10/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°014/AONO/TRADEX/CIPM/22 DU 03 ACEAT 2022, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE STATION-SERVICE TRADEX A GAROUA, LOT « GENIE CIVIL - PLOMBERIE - VRD ».**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**le Directeur General de TRADEX S.A. communique :**

La société **CREBAT SARL BP : 2538 Douala**, est déclarée adjudicataire du Marché objet de l'Appel d'Offres susmentionné comme suit :

<b>MONTANT (FCFA HT)</b>	<b>MONTANT (FCFA TTC)</b>	<b>Delais</b>
Deux cent cinq millions huit cent dix-huit mille trois cent dix-neuf <b>(205 818 319)</b>	Deux cent quarante-cinq millions quatre cent trente-huit mille trois cent quarante-cinq <b>(245 438 345)</b>	Trois (mois)

Il l'invite par conséquent à prendre l'attache du Maître d'Ouvrage pour la finalisation du Marché correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires qui n'ont pas été retenus, sont invités à passer retirer leurs offres auprès du secrétariat de la Cellule des Marchés (CMA) de TRADEX S.A., à l'adresse ci-après dans un délai maximum de quinze jours, faute de quoi celles-ci seront détruites

**Secrétariat de la CMA-TRADEX. B.P: 1468 Bonanjo Douala-Cameroun Tel. 233 43 63 75 / 233 43 63 76**

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution de soumission pour les entreprises soumissionnaires non retenues ayant participé à l'Appel d'Offres susvisé.

*DOUALA le 3 Octobre 2022*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**PALEY Simon**

# PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES II

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 05/AOIO/MINADER/PADFA II/CSPM/2022 DU 31/08/2022 POUR L'ACHAT DE CINQUANTE (50) MOTOS AVEC ACCESSOIRES POUR LE COMPTE DU PADFA II. RECTIFICATIF N° 10 PORTANT AJOURNEMENT DE LA DATE D'OUVERTURE DES OFFRES**

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Points de l'AOIO	Au lieu de :	Lire plutôt :
<b>Point 2</b>	<b>Dépôt des Offres :</b>  Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et <b>six (06) copies marquées comme telles et une version électronique Word et scannées desdites Offres sur une (01) clé USB</b> , seront adressées sous plis et scellés, sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, et devra être déposée contre décharge à la cellule de Passation des Marchés ou au secrétariat du <b>Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles Phase II (PADFA II)</b> ; Unité de Coordination et de Gestion du Projet (UCGP), sise à Yaoundé, au quartier Bastos, derrière l'Ambassade de Chine. Téléphone : +237 699 61 19 28/ 237 692 55 66 27 <b>au plus tard le 04 Octobre 2022 à 13 Heures</b> précises (heure locale)	<b>Dépôt des Offres :</b>  Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et <b>six (06) copies marquées comme telles et une version électronique Word et scannées desdites Offres sur une (01) clé USB</b> , seront adressées sous plis et scellés, sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, et devra être déposée contre décharge à la cellule de Passation des Marchés ou au secrétariat du <b>Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles Phase II (PADFA II)</b> ; Unité de Coordination et de Gestion du Projet (UCGP), sise à Yaoundé, au quartier Bastos, derrière l'Ambassade de Chine. Téléphone : +237 699 61 19 28/ 237 692 55 66 27 <b>au plus tard le Mardi, 11 Octobre 2022 à 13 Heures</b> précises (heure locale)
<b>Point 3</b>	<b>Ouverture des plis :</b>  L'Ouverture des plis, qui se fera en un (1) temps, sera effectuée <b>le 04 Octobre 2022 à 14 heures</b> par la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) du PADFA II, sise au quartier Bastos, derrière l'Ambassade de Chine. Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne mandatée, ayant une parfaite connaissance de leur dossier.	<b>Ouverture des plis :</b>  L'Ouverture des plis, qui se fera en un (1) temps, sera effectuée <b>le Mardi, 11 Octobre 2022 à 14 heures</b> par la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) du PADFA II, sise au quartier Bastos, derrière l'Ambassade de Chine. Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne mandatée, ayant une parfaite connaissance de leur dossier.

Le reste sans changement.

YAOUNDE le 5 Octobre 2022

Le COORDONNATEUR NATIONAL

**MARIGOH MISSE HELENE**

## COMMUNAUTE URBAINE DE GAROUA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011 /AONO/CUG/CIPM/SG/DST/SDI/RT/2022 DU 21/09/2022 POUR LES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT ET DRAINAGE AU QUATIER FOULBERE 5 DANS LA VILLE DE GAROUA DEPARTEMENT DE LA BENOUE REGION DU NORD EN PROCEDURE D'URGENCE. FINANCEMENT : BTJDJET COMMUNAUTE URBAINE DE GAROUA -EXERCICE 2022 IMPUTATIONS : 222 150**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , BUDGET COMMUNAL  
**IMPUTATION**  
222 150

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Maire de la ville de Garoua, Maître d'Ouvrage, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert, pour les travaux d'assainissement et drainage au quartier foulbere 5 lieu-dit camp karo dans la ville de Garoua, Département de la Benoué, Région du nord.

### 2. Consistance des prestations

Les travaux seront constitués de :

- Série 100 Installations ;
- Série 200 Assainissement et drainage ;
- Série 300 Equipements ;
- Série 400 Petit matériel de chantier HIMO ;
- Série 500 Provisionnement

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **100 000 000 (Cent Million) francs CFA TTC.**

### 4. Allotissement

Un lot.

### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes entreprises ou sociétés de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières (disponibilité du financement pouvant gérer de façons hebdomadaire la méthode HIMO) pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres.

### 6. Financement

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres seront financés par le budget de la Communauté Urbaine de Garoua au titre du de l'exercice 2022.

### 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré au Secrétariat du Maire de la Ville. Dès diffusion du présent Avis d'Appel d'Offres.

### 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat du Maire de la Ville de Garoua dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **Cent mille (100 000) francs CFA**, représentant les frais d'acquisition du Dossier d'Appel d'Offre; payable à la Recette Municipale de la Communauté Urbaine Garoua, ou au trésor public le cas échéant.

## 9. Remises des offres

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** l'original et **six (06)** copies et **une (01)** version numérique sur CD de l'Offre financière marquées comme telles, devra parvenir au **Secrétariat du Maire de la Ville de Garoua au plus tard 13/10/2022 à 10h, heure locale**. Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant

**Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°011 /AONO/CUG/CIPM/SG/DST/SDI/RT/2022 du 21/09/2022  
POUR LES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT ET DRAINAGE AU QUATIER  
FOULBERE 5 DANS LA VILLE DE GAROUA DEPARTEMENT DE LA BENOUE  
REGION DU NORD En procédure d'urgence.  
FINANCEMENT : BTJDJET COMMUNAUTE URBAINE DE GAROUA -EXERCICE 2022  
Imputations : 222 150**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution du marché est de **deux (02)** mois Il court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou organisme agréée par le Ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **deux Million (2 000 000)** valable pendant **trente (30)** jours audelà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en pièces originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois(03)mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable ; notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou organisme agréée par le Ministre chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'Offre.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **13/10/2022 à 11 h** par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) auprès de la Communauté Urbaine de Garoua.

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou **s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée et ayant une connaissance parfaite de ses Offres.**

## 14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois étapes :

- **1ère étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque Soumissionnaire.
- **2e étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3e étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

**Les critères d'évaluation des offres sont les suivants**

### Principaux critères éliminatoires :

#### **Pièces administratives**

- Dossier incomplet;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Non-conformité après 48 h d'une pièce du dossier administratif ;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis.

#### **Offre technique**

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Note technique inférieure au seuil minimal requis (**70% soit 24/34critères essentiels**) ;
- Le non-respect de deux critères essentiels parmi les suivant (planning, travaux similaires (pavé) ; Planning hebdomadaire valorisé pour paiement HIMO, preuve provision pour paiement hebdomadaire HIMO) ;
- Surface financière inférieure à **35 000 000 F CFA**.

#### **Offre financière**

- Offre incomplète
- Pièces non conformes aux modèles contenus dans le DAO
- Absence d'un prix unitaire quantifié
- Absence d'un sous-détail des prix unitaires.

### Principaux critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (**oui/non**) suivant la grille d'évaluation établie sur **38 critères essentiels** jointe au DAO et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'Offre ; **02**
- L'expérience du personnel de l'entreprise ; **08**
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels ; **08**
- Proposition technique et planning d'exécution des travaux ; **12**
- Références de l'entreprise et capacité de préfinancement de l'Entreprise **4**

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu au moins **70% de OUI soit 24 /34critères essentiels** seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

## 15. Attribution

Pour chaque lot, le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels et ceux éliminatoires et jugées conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offre.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée **de 90 jours** à compter de la date fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Sous-Directeur des Infrastructures de la Communauté Urbaine de Garoua en appelant les numéros suivants : **695 17 67 50**.

GAROUA le 21 Septembre 2022

Le MAIRE

**OUSMAILA MOHAMADOU**

**COMMUNE DE MENGANG**

**PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/CIPM-C-MG/2022 DU 02/08/2022 POUR LES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION DE L'AXE ATONG – EBASSI – BITSOCK - NKOLBECK DANS LA COMMUNE DE MENGANG DANS LE DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, RÉGION DU CENTRE.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de MENGANG (**Autorité Contractante**) communique conformément aux dispositions dudit Appel d'Offre National relatif aux travaux d'électrification de l'axe Atong – Ebassi – Bitsock - Nkolbeck , le résultat dudit Appel d'Offre se présente comme suit:

Nom et Adresse	Montant proposé TTC en FCFA	Montant prévisionnel de l'opération	Observations
<b>AFRIQUE ASSURE SERVICES</b>	<b>39 899 999</b>	<b>40 000 000</b>	Délai : Trois (03) mois  1er

L'entreprise attributaire du marché est invitée à se présenter dès publication dudit communiqué à la Mairie de MENGANG, Secrétariat du Maire, pour souscription de la Lettre-Commande correspondante, dans un délai maximum de dix (10) jours, sous peine d'annulation de celle-ci.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été sélectionnés sont priés de passer retirer leurs offres, sous quinzaine, dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, elles seront purement et simplement détruites, conformément à la réglementation en vigueur. /-

MENGANG le 12 Septembre 2022

Le MAIRE

**AYIA Gabriel bienvenu**

# FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES  
N°005/AONO/FEICOM/CIPM/2022 DU 07 AVRIL 2022, POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE  
D'ASSURANCE INDIVIDUELLE-ACCIDENTS PAR LE FEICOM**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE DIRECTEUR GENERAL DU FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE  
(FEICOM),**

**Communique :**

Par décision N°23/D/FEICOM/DG du

La Société ci-après, est déclarée adjudicataire du Marché relatif au Dossier d'Appel d'Offres sus cité.

ADJUDICATAIRE	PROPOSITION FINANCIERE TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
La Société NSIA Assurances	SOIXANTE-NEUF MILLIONS SEPT CENT SOIXANTE-HUIT MILLE DEUX CENT SOIXANTE-DEUX (69 768 262) FRANCS CFA TTC	TRENTE-SIX (36) MOIS

Le Responsable de ladite Société est invité dès publication du présent communiqué, à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Dépense et de la Comptabilité (Service des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM à retirer la décision d'attribution du Marché. En outre, l'adjudicataire a 72 heures pour souscrire audit Marché.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès parution du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire remis à l'ARMP. Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 23 Septembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**AKOA Philippe Camille**

# FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**DECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO/FEICOM/CIPM/2022  
DU 24 JUIN 2022 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL INFORMATIQUE EN TROIS LOTS AU FEICOM**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## **LE DIRECTEUR GENERAL DU FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM),**

Porte à l'attention du public, qu'à l'issue de l'ouverture des offres par la Commission Interne de Passation des marchés, aucune offre n'a été jugée conforme aux prescriptions de l'Appel d'Offres National Ouvert sus évoqué.

Aussi, Monsieur le Directeur Général déclare ledit Appel d'Offres National Ouvert, infructueux en conformité à l'article 103 alinéa 1.b. du Code des Marchés Publics.

*YAOUNDE le 4 Octobre 2022*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***AKOA Philippe Camille***

# TRADEX S.A

**COMMUNIQUE N°015/DG /TRADEX/CIPM /22 DU 03/10/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°014/AONO/TRADEX/CIPM/22 DU 03 ACEAT 2022, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE STATION-SERVICE TRADEX A GAROUA, LOT « GENIE CIVIL - PLOMBERIE - VRD ».**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**le Directeur Général de TRADEX S.A. communique :**

La société **CREBAT SARL BP : 2538 Douala**, est déclarée adjudicataire du Marché objet de l'Appel d'Offres susmentionné comme suit :

<b>MONTANT (FCFA HT)</b>	<b>MONTANT (FCFA TTC)</b>	<b>Delais</b>
Deux cent cinq millions huit cent dix-huit mille trois cent dix-neuf <b>(205 818 319)</b>	Deux cent quarante-cinq millions quatre cent trente-huit mille trois cent quarante-cinq <b>(245 438 345)</b>	Trois (mois)

Il l'invite par conséquent à prendre l'attache du Maître d'Ouvrage pour la finalisation du Marché correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires qui n'ont pas été retenus, sont invités à passer retirer leurs offres auprès du secrétariat de la Cellule des Marchés (CMA) de TRADEX S.A., à l'adresse ci-après dans un délai maximum de quinze jours, faute de quoi celles-ci seront détruites

**Secrétariat de la CMA-TRADEX. B.P: 1468 Bonanjo Douala-Cameroun Tel. 233 43 63 75 / 233 43 63 76**

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution de soumission pour les entreprises soumissionnaires non retenues ayant participé à l'Appel d'Offres susvisé.

*DOUALA le 3 Octobre 2022*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**PALEY Simon**

# CONSEIL REGIONAL DU CENTRE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°020/AONO/CRCE/CIPM  
DU 04/10/2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE REFECTION DE L'IMMEUBLE SIEGE DU CONSEIL REGIONAL  
DU CENTRE**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A  
**IMPUTATION**  
221 100

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Président du Conseil Régional du Centre lance un appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de réfection de l'immeuble siège du Conseil Régional du Centre.

## 2. Consistance des prestations

Les travaux de réfection de l'immeuble siège du Conseil Régional du Centre comprennent :

- L'entretien et le dépannage des climatiseurs ;
- Les travaux d'étanchéité, d'installation et de réparation des fenêtres ;
- Les travaux d'étanchéité des toitures terrasse ;
- Le revêtement murs ;
- Le revêtement sol ;
- Les travaux de plomberie ;
- La réfection des appareils électriques ;
- Les travaux de maçonnerie et de menuiserie métallique – bois.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel issu des études préalables est de cent vingt millions (120 000 000) francs CFA Toutes Taxes Comprises.

## 4. Allotissement

Les travaux seront réalisés en un lot unique.

## 5. Participation et origine

Le présent appel est ouvert à toute entreprise de droit camerounais ayant une expérience avérée dans les travaux de réfection de bâtiment.

## 6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres seront financés par le budget du Conseil Régional du Centre, Exercice 2022 et suivant, sur la ligne 221 100 (agencement et aménagement des constructions)

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier physique peut être consulté aux heures ouvrables dans les services du Conseil Régional du Centre, porte 211 et la version électronique sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> ou <http://www.coleps.cm>

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu les jours ouvrables dans les services du Conseil Régional du Centre, au 2<sup>e</sup> étage, porte 211, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA, payable au compte CAS ouvert par l'ARMP dans les agences BICEC.

Il est également possible d'obtenir le DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS ou sur le site de l'ARMP (<http://www.armp.cm>) disponible aux adresses sus indiquées pour la version électronique.

## 9. Remises des offres

Chaque offre est rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Conseil Régional du Centre, porte 211 au plus tard le 02/11/2022 à 13 heures et devra porter la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°020/AONO/CRCE/CIPM DU 04/10/2022 POUR LES TRAVAUX DE REFECTION DE L'IMMEUBLE SIEGE DU CONSEIL REGIONAL DU CENTRE. »**

*« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».*

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement agréé par le Ministre des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant d'un million cinq cent mille (1 500 000) francs CFA, d'une durée de validité de trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être en cours de validité ou datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances à l'ouverture des offres ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le **02/11/2022 à 14 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés Conseil Régional du Centre, dans la Salle de réunions, Porte 221, 2<sup>ème</sup> étage du Conseil Régional du Centre.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandaté.

## 14. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont :

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif autre que la caution de soumission après un délai de 48 heures accordé par la Commission Interne de Passation des Marchés ;
- Pièces falsifiées ou fausse déclaration ;
- Absence de la déclaration sur honneur de n'avoir pas abandonné de son fait un marché au cours des trois (03) dernières années ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- N'avoir pas réalisé au moins un marché similaire d'un montant de cent millions (100 000 000) francs CFA au moins au cours des cinq (05) dernières années (2017,2018, 2019, 2020,2021) ;
- N'avoir pas atteint la note technique requise.

### Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront sur :

- La valeur technique de l'offre ;
- L'expérience du personnel clé dans les travaux similaires ;
- Les moyens matériels.

## 15. Attribution

- Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualifications technique et financière requis et dont l'offre est évaluée la moins disante.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix jours (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Conseil Régional du Centre, Porte 211, 2<sup>ème</sup> étage de l'immeuble siège du Conseil Régional du Centre ou en ligne sur la plateforme COLEPS ou ARMP aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>

YAOUNDE le 4 Octobre 2022

Le PRÉSIDENT

**TSIMI EVOUNA Gilbert**

## COMMUNAUTE URBAINE DE GAROUA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 011 /AONO/CUG/CIPM/AI/2022 DU 21/09/2022 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES FEUX TRICOLORES AUX CARREFOURS 6, CARREFOUR TOTAL BONJOUR. CARREFOUR YELWA POUR LA RÉGULATION DE LA CIRCULATION URBAINE DANS LA VILLE DE GAROUA, DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ, RÉGION DU NORD.FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE GAROUAEXERCICE 2022**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , BUDGET COMMUNAL

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Maire de la ville de Garoua, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert Pour l'exécution des travaux de construction des feux tricolores aux ; Carrefour brasserie, Carrefour Yelwa, Canefour six, Carrefour total bonjour Pour la régulation de la circulation urbaine dans la ville de Garoua, Département de la Bénoué, Région du Nord.

### 2. Consistance des prestations

Le projet porte sur la construction des feux tricolores dans la Ville de Garoua pour la régulation de la circulation urbaine dans la ville de Garoua, les travaux seront constitués de :

- LOT N°100 : TRAVAUX PREPARATOIRES ET INSTALLATIONS DE CHANTIER
- LOT N°200: MATERIELS STATIQUE
- LOT N°300 : MATERIELS DYNAMIQUE ;
- LOT N°400 : TRAVAUX DE GENIE CIVIL

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Cinquante Six Million (56 000 000) francs CFA TTC.**

### 4. Allotissement

Un seul lot.

### 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes entreprises ou sociétés de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres.

### 6. Financement

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres seront financés la Communauté Urbaine de Garoua au titre du budget de l'**exercice 2022.**

### 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré au Secrétariat Général de la Communauté Urbaine de Garoua, dès diffusion du présent Avis d'Appel d'Offres.

### 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat Général de la Communauté Urbaine de Garoua dès publication du présent Avis, contre versement d'une somme non remboursable de **Cinquante Mille (50 000) francs CFA** à payer à la caisse de la Recette Municipale de la Communauté Urbaine.

## 9. Remises des offres

Les Offres rédigées en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme telles, devront être déposées contre récépissé dûment signé au Secrétariat Général de la Communauté Urbaine de Garoua, au plus tard le **13/09/2022 à 10 heures**. Elles devront porter la mention :

**Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° 011 /AONO/CUG/CIPM/AI/2022 du 21/09/2022 Pour l'exécution des travaux de construction des feux tricolores aux carrefours 6, Carrefour Total Bonjour. Carrefour Yelwa pour la régulation de la circulation urbaine dans la ville de Garoua, Département de la Bénoué, Région du Nord.**  
**FINANCEMENT : Budget de la Communauté Urbaine de Garoua**  
**Exercice 2022**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

## 10. Délai de Livraison

Le délai maximal d'exécution des prestations, objet du présent Appel d'Offres, est de **Deux (02) mois**.

## 11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de

**Un Million Cent Vingt Mille (1 20 000) francs CFA** établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans le DAO, et valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un seul temps.

L'ouverture des pièces administratives, financières et techniques aura lieu le **13/10/2022 à 11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Garoua dans la salle des actes de ladite Communauté Urbaine.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **Trente (30) jours** étapes :

- **1ère étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque Soumissionnaire.

- **2e étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes.

- **3e étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

**Les critères d'évaluation des offres sont les suivants**

**Principaux critères éliminatoires :**

### **Pièces administratives**

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Non-conformité après **48 h** d'une pièce du dossier administratif ;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis.

### **Offre technique**

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Note technique inférieure au seuil minimal requis (**70% soit 17/24 critères essentiels**) ;
- Le non-respect de deux critères essentiels (planning valorisé, une spécification technique décrite dans le descriptif des travaux, travaux similaires) ;
- Surface financière inférieure à **20 000 000 F CFA**.

### **Offre financière**

- Offre incomplète ou non conforme ;
- Pièces non conformes aux modèles contenus dans le DAG ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'un sous-détail des prix unitaires.

## Principaux critères essentiels

°	CRITERES		
		OUI	NON
	<b>Présentation générale de l'offre :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Reliure en spirale ;</li> <li>• Mise en forme du document ;</li> <li>• Ordonnancement des différentes parties du document ;</li> <li>• Intercalaires en couleur</li> </ul>	04oui	
	<b>Références de l'entreprise :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Justifier des prestations similaires d'un montant cumulé au moins égal à 20 000 000 (vingt millions) au cours de trois dernières années.</li> </ul>	04oui	
	<b>Capacité de financement :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une attestation de capacité de financement délivrée par une banque de 1<sup>er</sup> ordre d'un montant supérieur ou égal à Vingt Deux Millions (20 000 000) FCFA.</li> </ul>	oui	
	<b>Disponibilité des pièces de recharge et service après —vente :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Capacité de maintenance rapide des équipements après un accident ou une panne</li> <li>• Ou un contrat de maintenance avec une structure agréé</li> </ul>	04oui	
	<b>CCAP:</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Paraphés sur chaque page, daté, signé et cachetés à la dernière page suivie de la mention « lu et approuvé »</li> </ul> <b>CCTP :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Paraphés sur chaque page, daté, signé et cachetés à la dernière page suivie de la mention « lu et approuvé »</li> </ul>	02oui	

	<b>Planning et délai</b>  <ul style="list-style-type: none"> <li>• Planning valorisé</li> <li>• Délai</li> </ul>	02oui		
	<b>Conformité technique, sécurité et outillages des équipements :</b>  <b>Joindre les fiches techniques mettant en relief leur conformité aux spécifications techniques décrites dans le descriptif de l'acquisition.</b>  <ul style="list-style-type: none"> <li>- Potelets en Aluminium, modèle ALUXE ;</li> <li>- Câble 19 X 1,5mm<sup>2</sup> (2 X 12*1,5mm<sup>2</sup>)</li> <li>- Câble 12 X 1,5mm<sup>2</sup> (2 X 12*1,5mm<sup>2</sup>)</li> <li>- Blocs feux piétons LED Phi 200, modèle ALUXE</li> <li>- Répétiteurs tricolores à LED RJV en diorite, modèle ALUXE</li> <li>- Blocs feux flèche orange LED Phi 300, modèle ALUXE</li> <li>- Système alimentation type Back-up avec autonomie de 10 h</li> </ul>	07oui		

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation établie sur **24 critères essentiels** jointe au DAO.

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu au moins **70% de OUI soit 17/24 critères essentiels** seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

## 15. Attribution

Le Maître d'ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Communauté Urbaine de Garoua.

GAROUA le 21 Septembre 2022

Le MAIRE

**OUSMAILA MOHAMADOU**

**TRADEX S.A**

**COMMUNIQUE N°016/DG/TRADEX/CIPM /22 DU 03/10/2022 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHES DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°016/A0NO/TRADEX/CIPM/22 DU 03/08/2022, RELATIF AUX PRESTATIONS DE NETTOYAGE INDUSTRIEL DES STATIONS-SERVICE TRADEX**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

le **Directeur General de la** societe TRADEX S.A. communique :

L'entreprise **BUILPABUSCO SARL, BP 12 530 Douala**, est declaree adjudicataire de l'Appel d'Offres susmentionne comme suit :

LOTS	MONTANTS ANNUELS HT en FCFA	MONTANTS ANNUELS TTC en FCFA	PERIODES D'EXECUTION
N°1	Neuf millions cent soixante mille <b>(9 160 000)</b>	Dix millions neuf cent vingt-trois mille trois cents <b>(10 923 300)</b>	2022 — 2023 2023 — 2024 2024 - 2025
N°	Neuf millions six cent quatre vingt mille <b>(9 680 000)</b>	Onze millions cinq cent quarante- Onze trois mille quatre cent <b>(11 543 400)</b>	2022 — 2023 2023 - 2024 2024 - 2025

Il l'invite par consequent a prendre l'attache du Maitre d'Ouvrage pour la finalisation du Marche correspondant. Par ailleurs, les soumissionnaires qui n'ont pas ete retenus, sont invites a passer retirer leurs offres aupres du secretariat de la Cellule des Marches (CMA) de TRADEX S.A., a l'adresse ci-apres dans un delai maximum de quinze jours, faute de quoi celles-ci seront detruites :

**Secretariat de la CMA-TRADEX.**

**B.P: 1468** Bonanjo Douala-Cameroun

Tel. **233 43 63 75 / 233 43 63 76**

Le present communiqué tient lieu de mainlevee de caution de soumission pour les entreprises soumissionnaires non retenues ayant participe a l'Appel d'Offres susvisé.

*DOUALA le 3 Octobre 2022*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**PALEY Simon**

# PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES II

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 06/AOIO/MINADER/PADFA II/CSPM/2022 DU 31/08/2022 POUR L'ACHAT DE CINQ (05) VEHICULES POUR LE COMPTE DU PADFA II. RECTIFICATIF N° 11 PORTANT AJOURNEMENT DE LA DATE D'OUVERTURE DES OFFRES**

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Points de l'AOIO	Au lieu de :	Lire plutôt :
<b>Point 3</b>	<b>Dépôt des Offres :</b>  Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et <b>six (06) copies marquées comme telles et une version électronique Word et scannées desdites Offres sur une (01) clé USB</b> , seront adressées sous plis et scellés, sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, et devra être déposée contre décharge à la cellule de Passation des Marchés ou au secrétariat du <b>Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles Phase II (PADFA II)</b> ; Unité de Coordination et de Gestion du Projet (UCGP), sise à Yaoundé, au quartier Bastos, derrière l'Ambassade de Chine. Téléphone : +237 699 61 19 28/ 237 692 55 66 27 <b>au plus tard le 04 Octobre 2022 à 13 Heures</b> précises (heure locale)	<b>Dépôt des Offres :</b>  Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et <b>six (06) copies marquées comme telles et une version électronique Word et scannées desdites Offres sur une (01) clé USB</b> , seront adressées sous plis et scellés, sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, et devra être déposée contre décharge à la cellule de Passation des Marchés ou au secrétariat du <b>Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles Phase II (PADFA II)</b> ; Unité de Coordination et de Gestion du Projet (UCGP), sise à Yaoundé, au quartier Bastos, derrière l'Ambassade de Chine. Téléphone : +237 699 61 19 28/ 237 692 55 66 27 <b>au plus tard le Mardi, 11 Octobre 2022 à 13 Heures</b> précises (heure locale)
<b>Point 4</b>	<b>Ouverture des plis :</b>  L'Ouverture des plis, qui se fera en un (1) temps, sera effectuée <b>le 04 Octobre 2022 à 14 heures</b> par la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) du PADFA II, sise au quartier Bastos, derrière l'Ambassade de Chine. Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne mandatée, ayant une parfaite connaissance de leur dossier.	<b>Ouverture des plis :</b>  L'Ouverture des plis, qui se fera en un (1) temps, sera effectuée <b>le Mardi, 11 Octobre 2022 à 14 heures</b> par la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) du PADFA II, sise au quartier Bastos, derrière l'Ambassade de Chine. Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne mandatée, ayant une parfaite connaissance de leur dossier.

Le reste sans changement.

YAOUNDE le 5 Octobre 2022

Le COORDONNATEUR NATIONAL

**MARIGOH MISSE HELENE**

# COMMUNE DE BIWONG BULU

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°001/AMI/CIPM/C BBU/2022 DU 26/09/2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES CHARGE DE L'ELABORATION D'UN (01) PLAN SOMMAIRE D'URBANISME DE LA COMMUNE DE BIWONG BULU - DEPARTEMENT DE LA MVILA- REGION DU SUD.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Contexte

Dans l'optique d'améliorer la gouvernance de son patrimoine foncier et d'opérationnalisation de la convention FEICOM COMMUNE DE BIWONG BULU 1\1° /CCF/FEICOM/DG/CARDCC/2022 de l'exercice 2022, la Commune de Biwong Bulu, sollicite l'accompagnement d'un consultant pour l'élaboration d'un (01) Plan sommaire d'urbanisme (PSU).

A ce titre, le Maire, Maitre d'ouvrage, lance un avis à manifestation d'intérêt (A1V11), à l'intention des Bureaux d'Etudes Techniques et Cabinets d'Urbanisme qui devront participer à la pré qualification pour l'opération sus indiquée et dans les conditions ci-après :

## 2. Objet

présent Avis à Manifestation d'intérêt a pour objet la pré qualification des Bureaux d'Etudes Techniques et Cabinets d'Urbanisme devant participer à l'Appel d'Offre restreint portant sur l'élaboration du Plan Sommaire d'Urbanisme de la Commune de BIWONG BULU.

NB: L'Appel d'Offre restreint y relatif sera lancé par le Maire de la Commune de BIWONG BULU, à l'issue du résultat du pré-qualification AML Le délai prévu pour l'exécution de ladite étude est de six (06) mois.

Cette étude de planification visera entre autres, le soutien de la Commune de BIWONG BULU pour fixer

-Les orientations fondamentales, réglementaires, administratives ou financière, de l'aménagement du territoire de la Commune de BIWONG BULU ;

-La destination générale des sols ;

La programmation progressive des équipements, à travers un Plan-Programme pour une première phase d'exécution de 5 ans

-Le périmètre de chacune des zones d'affectation

-Les règles, les restrictions et les servitudes particulières d'utilisation du sol.

Il s'agira suivant les cas de :

-L'établissement du bilan diagnostic. dans lequel le Consultant, à la suite d'un travail préliminaire procèdera à une analyse qualitative et quantitative des sites naturels et créés (atouts et contraintes), du contexte socio-économique et démographique, de l'accès au logement et aux services urbains de base des populations avec un accent sur les groupes défavorisés ;

—La proposition des scénarii de développement de la commune ;

- L'animation des concertations publiques ciblées sur les scénarii de développement Proposés ;

—La production d'un rapport justificatif ;

-La production d'un règlement d'urbanisme et des documents graphiques, conformément à la loi

régissant l'urbanisme au Cameroun.

De manière spécifique, il s'agira pour le prestataire de :

-Réaliser la cartographie de base ;

Faire un état des lieux assorti d'un bilan diagnostic de la situation actuelle ;

Dégager la vision de la commune, les orientations stratégiques, les objectifs et axes de développement ;

Elaborer un plan d'affectation des sols en collaboration avec les autres administrations sectorielles (MINDDEVEL, MINADER, MINEF, MENTP, MINEBASE, etc.) et proposer les infrastructures et équipements de proximités :

-Délimiter le périmètre urbain de la commune à l'horizon du PSU ;

Elaborer une stratégie de mise en œuvre et de mobilisation des ressources ;

Elaborer un Programme d'Investissements Prioritaires à court, moyen et long terme ;

Produire un règlement d'urbanisme qui servira de boussole pour la mise en oeuvre du PSU. Y définir le périmètre de chacune des zones d'affectation et édicter, pour chacune d'elles, les règles, restrictions et servitudes particulières d'utilisation du sol.

Les prestations objet de l'étude seront réalisées en trois missions objets du présent Appel à Manifestation d'Intérêt sont encadrées par trois (03) missions essentielles :

-Mission 1: Diagnostic territorial et constitution de la base de données

Mission 2: Etude des besoins et formulation des scénarii d'aménagement :

Le présent AMI est ouvert à toute personne morale remplissant les conditions suivantes :

Mission 3: Développement du scénario retenu et élaboration du règlement d'urbanisme 2.

— Etre un Cabinet d'Urbanisme ou un Bureau d'Etudes Technique disposant d'un Urbaniste inscrit au tableau de l'ONUC l'année 2022 et exerçant dans le domaine de l'urbanisme, de l'habitat et du développement urbain, et ayant une bonne connaissance du secteur urbain au Cameroun ;

—Justifier des capacités techniques et financières compatibles avec les prestations à exécuter ;

—Justifier d'une expérience suffisante dans le domaine des études de planification urbaine, d'urbanisme et de développement urbain ;

- Disposer du matériel et du personnel nécessaire ou s'engager à en recruter pour les prestations à exécuter ;

—Ne pas avoir plus de deux (02) études de planification en cours au Cameroun au moment de la soumission.

## 4. Remises des offres

Les dossiers de candidature, rédigés en français ou en anglais, doivent être remis en quatre (07) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies marquées comme tels, sous pli fermé et scellé au Secrétariat de la Commune de BIWONG BULU, sise à la Mairie de BIWONG BULU, **au plus tard le 07/10/2022 A 12 heures** avec la mention :

### **AVIS A MANIFESTATION 001/AMI /COMMUNE DE BIWONG BULU/2022 du 26/09/2022 POUR L'ELABORATION DU PLAN D'URBANISME DE LA COMMUNE DE BIWONG BULU**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 5. Composition du dossier

Les candidats qui souhaitent manifester leur intérêt à réaliser les prestations décrites ci-dessus doivent fournir les pièces administratives et autres informations techniques et opérationnelles ci-après, présentées en deux volumes :

Volume 1 (Pièces administratives)

Le « Volume 1 » comprendra les documents administratifs suivants (originaux ou copies certifiées conformes selon les cas, datant d'au plus trois (03) mois et valables pour l'exercice en cours) :

- Une lettre de motivation dûment signée du candidat ;
- Une attestation de non redevance en cours délivrée par les services des impôts ;
- L'original de l'attestation de non faillite délivrée par l'autorité compétente du domicile du candidat ;
- L'original de l'attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) :

Il est à préciser que l'absence ou la non-conformité d'une de ces pièces ci-dessus citées entraînera l'élimination du candidat

Volume 2 (Dossier Technique)

La liste des experts clé de la mission

Le candidat devra disposer ou s'engager à embaucher avant le début des prestations, le personnel technique de maîtrise compétente nécessaire, à savoir :

- Un Chef de Mission, Urbaniste justifiant d'une expertise avérée et des références pertinentes en matière de planification urbaine ;
- Formation en urbanisme ou en gestion urbaine d'une école ou institut d'urbanisme (BAC +5)
- Avoir au moins 10 ans d'expérience dans le secteur urbain en matière d'aménagement urbain, d'études stratégiques, de planification et de programmation urbaine ;
- Avoir participé à au moins 03 études de PSU nature en qualité de Chef de Mission ;

Etre inscrit à l'Ordre des Urbanistes du Cameroun (ONUC)

Un Ingénieur VRD :

Formation d'ingénieur de Génie Civil ou génie urbain (BAC+5)

—Spécialiste en infrastructures urbaines et évaluation socio-économique des projets ;

-Expérience professionnelle d'une durée minimum de sept (07) ans dans la conception et la maintenance d'infrastructures urbaines ;

-Expérience minimale d'au moins trois (03) projets d'études de planification urbaine ;

-Etre inscrit à l'Ordre National des ingénieurs de Génie Civil du Cameroun (ON1GC).

> Un Architecte -Urbaniste :

- Formation en architecture et urbanisme (BAC+5) ;

- Expérience minimale d'au moins sept (07) ans dans le domaine de l'aménagement urbain et de la promotion immobilière ;

- Avoir participé à au moins deux (03) études de PSU, et bien connaître le contexte urbain camerounais

Un Géographe :

-Formation en géographie (BAC+5) ;

-Expérience minimale d'au moins 7 ans dans les études urbaines ;

-Avoir participé à au moins deux (02) études de même nature, et bien connaître le contexte urbain camerounais ;

-Bonne connaissance du développement durable.

?Un Expert en Système d'information Géographique (SIG) :

-Formation de géomètre ou équivalent (au moins BAC+4) spécialiste en Systèmes d'information Géographique :

- Expériences professionnelles d'au moins 5 ans dans le domaine de la cartographie ;

-Avoir réalisé au moins 02 études dans le domaine de la cartographie numérique ;

- Maîtrise des logiciels ARCGIS et MAPINFO et autre logiciel de cartographie.

Un Environnementaliste :

—Formation en Sciences environnementales (BAC+5)

—Expérience professionnelle ayant d'au moins 5 ans en analyse environnementale de projets et en analyse de risques

Disposer d'au moins trois (03) références dans les projets similaires

-Bonne connaissance du développement durable.

» Un Urbaniste Junior :

—Formation en urbanisme (BAC+5) ou en gestion urbaine.

Les candidats fourniront la liste du personnel accompagnée des pièces suivantes, pour chaque expert, datées d'au plus trois (03) mois :

-CV daté et signé par le concerné ;

La copie certifiée conforme du diplôme de chaque personnel ;

-Pour les urbanistes, une attestation d'inscription à l'ONUC pour l'année en cours ;

-Pour l'ingénieur de Génie Civil, une attestation d'inscription à l'ONIGC pour l'année en cours

-Une déclaration prouvant que [l'expert a bien une telle expérience, en citant les projets réalisés qui lui permettent de remplir ces critères (nom du projet, pays, dates, administration responsable, bailleurs de fonds) ;

Attestation de disponibilité datée et signée par l'expert et le représentant habilité du candidat L'ancienneté du personnel au sein de l'équipe du consultant sera prise en compte dans l'évaluation.

Les références du Cabinet

Le Consultant/BET produira la liste de ses références des études complètes, réalisées uniquement dans le domaine l'aménagement urbain et la programmation urbaine, pendant les cinq (05) dernières années. Il doit avoir réalisé avec succès moins trois (03) Plans Sommaires d'Urbanisme et 01 Plan de Secteur. Pour être prise en compte dans l'évaluation, chaque référence en prestation de même nature et de même importance devra être justifiée par la copie de l'extrait du contrat comportant les premières et dernières pages. conjointement avec l'attestation de bonne fin ou le procès-verbal de réception afférent au projet concerné.

Ces documents devront être clairs et lisibles pour faire ressortir : le nom, le maître d'ouvrage et le lieu d'exécution du projet. Pour les Cabinets d'Urbanisme /BET présentant les références du Chef de Mission, ils apporteront la preuve que le Chef de Mission a réalisé les références mentionnées.

Les moyens logistiques, techniques et matériels

Le soumissionnaire devra justifier de la propriété des moyens logistiques, techniques et matériels en sa possession, nécessaire à la réalisation des prestations. A cet [effet](#), il produira une liste de matériels ci-après :

1) Moyens logistiques (véhicules, moyens de communication. etc.) avec justification de la propriété (photocopies certifiées de cartes grises ou des factures de location ou d'achats) ;

2) Moyens techniques avec justification de la propriété ; a) La liste du matériel informatique et bureautique (micro-ordinateur, imprimante, scanner, photocopieuses, logiciels etc.) présents au siège du Cabinet/BET ;

La Liste de tout le matériel topographique et géotechnique, propre au candidat et susceptible d'être utilisé au cours du projet (fournir les factures des fournisseurs et tout autre document attestant la propriété de ce matériel).

Les candidats possédant en propre le matériel seront favorisés.

**N.B :** la localisation dudit matériel doit être précisée, étant entendu que des vérifications pourront être faites par le Maître



d'ouvrage en cas de besoin.

Une attestation de capacité financière

Cette attestation devra être délivrée par une banque agréée par le Ministère des Finances selon les conditions de la COBAC, et précisant que le candidat peut préfinancer les prestations à hauteur de 82 millions de FCFA.

L'autorisation de vérification des déclarations

Cette autorisation dûment signée par le Représentant Habilité du Cabinet/BET du candidat, devra permettre au Maire de la Commune de BIWONG BULU de procéder à toute vérification jugée nécessaire, pour s'assurer de l'existence du matériel annoncé dans le dossier de candidature, et de l'exactitude des informations relatives aux références présentées auprès du Maître d'Ouvrage.

## 6. Critères d'évaluation

Critères de sélection ;

### Critères éliminatoires

-Dossier administratif et technique non conforme aux prescriptions du présent

-Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

-Note d'évaluation technique inférieure à 70 points sur 100;

—Avoir plus de deux (02) études de planification en cours au Cameroun

### Critères essentiels d'évaluation du dossier technique

L'évaluation du dossier technique sera faite sur 100 points sur la base des critères essentiels suivant

1	Personnel	50 points ;
2	Références	30 points ;
3	Matériels	10 points;
4	Capacité financière	10 points.

Seuls les candidats qui auront totalisé, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à soixante- dix (70) points sur cent (100) seront retenus.

## 7. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, dans les services du Maître d'Ouvrage, à la Mairie de BIWONG BULU, aux heures ouvrables, ou auprès de la Délégation Départementale de l'Habitat et du Développement Urbain de la MVILA à Ebolowa (Ingénieur), (683 68 90 96 - 672 72 60 77).

## 8. Evaluation et publication des resultats

Les candidats retenus à l'issue de cette évaluation seront seuls consultés dans le cadre de l'appel d'offres national restreint conformément à l'article 76 du Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics



*BIWONG-BULU le 26 Septembre 2022*

*Le MAIRE*

***EBIA NDONGO Samuel***

**COMMUNE DE MFOU**

**COMMUNIQUE N°04/C/C.MFOU/SG/SMP/22 DU 03 OCTOBRE 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/C-MFOU/ CIPM/2022 DU 16 AOUT 2022, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE, DANS LA COMMUNE MFOU, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Commune de Mfou,**

*Communique : par Décision N°04/D/C.MFOU/SG/SMP/22 du ....., portant attribution de la Lettre Commande relative à L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/C-MFOU/ CIPM/2022 DU 16 AOUT 2022, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE DANS LA COMMUNE MFOU, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE*

La Lettre Commande sus visée est attribuée au soumissionnaire ci-après :

<b>Intitulé</b>	<b>Attributaire</b>	<b>Montant TTC (FCFA)</b>	<b>Délai</b>
<b>Réhabilitation du centre de promotion de la Femme et de la Famille</b>	SGN SARL BP : 11 556 Yaoundé Tél : 699 96 33 77	13 950 000	3 mois

Ledit attributaire est par ailleurs invité à se présenter au plus tard sept (07) jours suivants la publication du présent communiqué, au service des marchés publics de la Mairie de Mfou, pour l'établissement des Lettres Commande y relatives./-

MFOU le 3 Octobre 2022

Le MAIRE

**NGOUMOU Francis**

**COMMUNE DE MELONG**

**NOTICE OF REQUEST FOR QUOTATION CONSULTATION N° 001/C/MELONG COUNCIL/CIPM/TS/2022 OF 15/09/2022 FOR THE ACQUISITION OF THE MINIMUM PACKAGE FOR TEACHER IN THE CITY OF MELONG, MELONG SUBDIVISION, MUNGO DIVISION, LITTORAL REGION. FINANCING: 2022 MINEDUB BUDGET**

**FINANCING**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**1. Subject of the invitation to tender**

Within the framework, the Mayor of Melong Council, Contracting Authority, hereby launches a Notice of request for quotation for the acquisition of the minimum package for teacher in the city of Melong, Melong Subdivision, Mungo Division, and Littoral Region.

**2. Nature of services**

The services of this contract include the Borehole, pump, and training, according to CCTP joint.

**3. Participation and origin**

Participation in this invitation of tender is opened to Cameroonian Enterprise who do not have more than one (01) jobbing order on going in Mungo division at the date of opening of bid.

**4. Financing**

Supplies which form the subject of this notice of request shall be financed by MINEDUB Budget, exercise 2022

<b>Nature of the prestation</b>	<b>Place</b>	<b>Amount TTC</b>
Acquisition of the minimum package for teacher in the city of Melong	Melong	14 869 050

**5. Consultation of tender file**

The file may be consulted during working hours at the Technical services of Melong Council, Contracting Authority

**6. Acquisition of tender file**

The tender file can be obtained from the publication of the present notice of request at the office of the Technical Services upon presentation of a treasury receipt attesting to the payment of a non-refundable sum of 30 000 FCFA, at the Melong Council.

**7. Submission of bids**

Each offer drafted in English or French in seven (07) copies including one (1) original and six (06) copies, marked as such should reach to the General Secretary of Melong Council not later than **12/10/2022 at 11 O'CLOCK** local time and should carry the inscription:

**NOTICE OF REQUEST FOR QUOTATION CONSULTATION  
N° 001/C/MELONG COUNCIL/CIPM/TS/2022 OF 15/09/2022  
FOR THE ACQUISITION OF the minimum package for teacher in the city of Melong, MELONG SUBDIVISION,  
MUNGO DIVISION, LITTORAL REGION.  
FINANCING: 2022 MINEDUB BUDGET**

**« TO BE OPENED ONLY DURING THE BID OPENING SESSION »**

**NB: Beyond the submission's deadline, any tenders will no longer be received.**

**8. Delivery deadline**

The maximum execution deadline provided for by the Project Owner for the execution of the works of this tender shall be Four (04) month each as from the date of service order

**9. Admissibility of bids**

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond per lot issued by a first rate-bank approved by the Ministry in charge of Finance featuring on the list in document 12 of the tender file of an amount of (411 500) Francs valid for thirty (90) days beyond.

Under pain of rejection, the administrative documents required, must be produced in originals or true copies certified by the issuing service or an administrative authority (Senior Divisional Officer, Divisional Officer...) in accordance with the Special Conditions of the invitation to tender.

They must not be older than three preceding the original date of submission of bids (3) months or must not have been established after the signing of the tender notice.

Any incomplete offer in accordance with the prescriptions of this notice and tender file shall be declared inadmissible. Especially the absence of a bid bond issued by a first-rate bank approved by the Ministry in charge of Finance.

**10. Opening of bids**

The bids shall be opened once the opening of administrative documents, technical and financial offers shall be done on **12/10/2022 at 12 O'clock** by the Tenders Board attached at the room acts of Melong Council.

Each bidder may attend the opening session or may be represented by a person of his choice, heaving an expert and excellent knowledge of the offers.

## 11. Evaluation criteria

### Tender evaluation criteria

- First stage: Verification of the administrative file regularity.
- Second stage: Technical appraisal of the administrative tender attested as regular.
- Third stage: Verification of the financial offer of those companies who's the tender files has been previously admitted as far as technical and administrative stages are concerned.

The tenders' evaluation criteria are the followings

### Execution deadline

The maximum execution deadline provided for by the Project Owner for the execution of the works of this tender shall be Four (04) month each as from the date of service order

### Eliminatory criteria

- a) Absence of the bid bond
- b) Absence or non-compliance after 48 h of the Opening of the Administrative offer except for the bid bond
- c) Absence of Treasury receipt attesting the payment of tender file or BID bond mentioned above;
- d) The Used of fraudulent, scanned or non-conform documents (Exposes Under the dispositions of point I.1 of the Circular N°002/CAB/PM of 31 January 2011 relative to the amelioration of performance of the system publics contracts).
- e) False declaration in the Tender file of the Bidder no matter the file ; For This effect the contracting authority and DCTB has the reserves and right to authentify all the documents which seems not to correct.
- f) Non acceptance of contract such as (CCAP et technical description not paraph, not signed and dated at the end)
- g) Declare in his Technical file that the Bidder by honor is not among the enterprise or group of enterprise that have abandon projects for the past Three (03) years and who have not been on the list of suspended enterprises by Ministry Of Public Contracts.
- h) Modification of a bill of quantity ;
- i) Incomplete financial offer for absence
  - ? Stamped submission
  - ? Unit price schedule
  - ? Quantitative and estimated quote
  - ? Under unit price detail
- j) to have and unfinished contract from the previous financial year in the Melong council

### Essential CriteriaL :

- I. References of the Enterprise ;
- II. Général Expérience of the Enterprise ;
- III. Expérience in the similar works ;
- IV. Technical capacity
- V. Logisticalmeans
- VI. Safety equipment
- VII. Others equipment
- VIII. Exécution methodology
- IX. Organisation and project progress
- X. Financial capacity

**N.B : The no respect of 80% of the criterias leads to the elimination of the candidate.**

### The principals criterias of the evaluation

- I. References of the Enterprise ;
- II. Availability of materials and Essential Equipment ;
- III. Experience of supervisory personnel;
- IV. Methodology and Planning of Execution.

**Each file declared technically conform most satisfy all eliminatory criterias and have at least 80% of the Essential Criterias mention above. Evaluated in conformity with the table of Evaluation the Technical file.**

## 12. Validity of bids

Bidders will remain committed to the offers during **ninety (90) days**, from the deadline set for the submission of tenders.

## 13. Complementary information

Complementary technical information may be obtained at Melong Council, Project owner during working hours at the technical services.

### **Toll-free numbers**

In order to improved good governance in the Public Contracts System (fight against corruption), numbers below (free of charge) can be used if necessary.

**For any case of corruption, please call or send a SMS at the following numbers : 673 205 725 / 699 370 748 !**

*MELONG le 15 Septembre 2022*

*Le MAYOR*

**KUETE JEAN**

## FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**DECLARANT INFRACTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO/FEICOM/CIPM/2022  
DU 24 JUIN 2022 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL INFORMATIQUE EN TROIS LOTS AU FEICOM**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### **LE DIRECTEUR GENERAL DU FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM),**

Porte à l'attention du public, qu'à l'issue de l'ouverture des offres par la Commission Interne de Passation des marchés, aucune offre n'a été jugée conforme aux prescriptions de l'Appel d'Offres National Ouvert sus évoqué.

Aussi, Monsieur le Directeur Général déclare ledit Appel d'Offres National Ouvert, infructueux en conformité à l'article 103 alinéa 1.b. du Code des Marchés Publics.

*YAOUNDE le 4 Octobre 2022*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***AKOA Philippe Camille***

# FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES  
N°005/AONO/FEICOM/CIPM/2022 DU 07 AVRIL 2022, POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE  
D'ASSURANCE INDIVIDUELLE-ACCIDENTS PAR LE FEICOM**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE DIRECTEUR GENERAL DU FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM),**

**Communique :**

Par décision N°23/D/FEICOM/DG du

La Société ci-après, est déclarée adjudicataire du Marché relatif au Dossier d'Appel d'Offres sus cité.

ADJUDICATAIRE	PROPOSITION FINANCIERE TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
La Société NSIA Assurances	SOIXANTE-NEUF MILLIONS SEPT CENT SOIXANTE-HUIT MILLE DEUX CENT SOIXANTE-DEUX (69 768 262) FRANCS CFA TTC	TRENTE-SIX (36) MOIS

Le Responsable de ladite Société est invité dès publication du présent communiqué, à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Dépense et de la Comptabilité (Service des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM à retirer la décision d'attribution du Marché. En outre, l'adjudicataire a 72 heures pour souscrire audit Marché.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès parution du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire remis à l'ARMP. Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 23 Septembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**AKOA Philippe Camille**

## PRÉFECTURE DU MFOUNDI

RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 004/AONO/PU/CAYDEIV/CIPM/2022 DU 07/07/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DIX (10) FORAGES ÉQUIPÉS DE PMH, DANS CERTAINS QUARTIERS : MEYO, TOUTOULI, MINKAN, EKIE, AWAE MVOG MANGA, OKOUI MAETUR, NKOLDONGO, ANGUISSA, ODZA ET KODENGUI 1 EST, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ IV, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

<b>1</b>	<b>Autres</b>
	Au lieu de ... n/a

## 1 Autres

Lire plutot

AVIS D'APPEL D'OFFRES (AAO)

AU LIEU DE LIRE

### 1. 9. CRITÈRES D'ÉVALUATION

#### 9.1. CRITÈRES ÉLIMINATOIRES

##### 1. b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins **80%** de critères de qualification.
- 3) Absence d'une surface financière équivalente au moins 50% du montant de la soumission
- 4) Absence du rapport circonstancié de visite de site avec illustration (reportage photographique et attestation signé par Chef d'un responsable dûment attitré)

### 1. 10. REMISE DES OFFRES

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels**, devra parvenir sous pli fermé à la Commune d'Arrondissement de YAOUNDE IV au **Service Technique de l'aménagement et des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé IV, sis à la Mairie d'Ékounou bâtiment B, porte 102**, au plus tard le **09/08/2022 13h 00 min** précises



<p><b>12 OUVERTURE DES OFFRES</b></p> <p>L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu <b>le 09/08/2022 à 14 Heures au plus tard</b> et se fera en un (01) temps, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la <b>Commune d'Arrondissement de YAOUNDÉ IV, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de YAOUNDÉ IV à Ékounou salle Ékang.</b></p>	<p>12 -</p> <p>L'ou cons Offre</p> <p>L'ou tech heur Préf Dép MFC</p>
<p>Harmonisation de la version anglaise de l'avis d'appel d'offres avec la version</p>	
<p><b>REGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES (RGAO)</b></p>	
<p><b>AU LIEU DE LIRE</b></p>	<p><b>LIRE</b></p>
<p><b>Au lieu de RGAO</b></p>	<p><b>Lire</b></p>
<p><b>REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES (RPAO)</b></p>	
<p><b>AU LIEU DE LIRE</b></p>	<p><b>LIRE</b></p>

## CRITÈRES D'ÉVALUATION

### 1 CRITÈRES ÉLIMINATOIRES

#### 1. e. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins **80%** de critères de qualification.
- 3) Absence d'une surface financière équivalente au moins 50% du montant de la soumission
- 4) Absence du rapport circonstancié de visite de site avec illustration (reportage photographique et attestation signé par Chef d'un responsable dûment attitré)

CRITÈRES

1

1

1) F

2)  
qual

3)  
moir

## Enveloppe A – Volume 1 : Pièces administratives

- a) La déclaration d'intention de soumissionner, timbrée signé et datée (suivant modèle joint)
- b) Une attestation de non faillite établie par une autorité compétente datant de moins de trois mois précédant la date de remise des offres ;
- c) Une attestation de d'immatriculation ;
- d) L'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances du Cameroun datant de moins de trois mois précédant la date de remise des offres ;
- e) Une quittance d'achat du Dossier de Consultation ;
- f) Une caution de soumission (suivant modèle joint) d'un montant de **1 600 000 (un million six cent mille) FCFA** et d'une durée de validité trente (30 jours au-delà de la date de validité des offres, délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances du Cameroun
- g) Une attestation de non-exclusion des marchés publics datant de moins de trois mois délivrée par l'autorité compétente de l'organisme chargé de la régulation des marchés publics (ARMP);
- h) Une attestation délivrée par la caisse nationale de prévoyance sociale datant de moins de trois mois certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis-à-vis de la dite caisse ;
- i) une copie certifiée conforme de l'attestation de non-redevance délivrée par le Centre des Impôts territorialement compétent ;
- j) Une copie certifiée du registre de commerce en cours de validité ;
- k) La copie d'une attestation d'immatriculation en cours de validité certifiée par le service émetteur ;
- l) Une attestation et un plan de localisation de l'entreprise ;
- m) L'attestation de visite de site signée sur l'honneur par le soumissionnaire.

Env

a)  
sign

b)  
com  
date

c)

d)  
sour  
ordr  
Cam  
date

e)

f)  
d'un  
) FC  
de la  
de p  
Fina

g)  
publ  
l'aut  
régul

h)  
prév  
certi  
oblig

i)  
non-  
terri

**Enveloppe B – Volume 2 : Offre Technique**

Il devra contenir :

**2.1** la déclaration sur l'honneur attestant le non abandon de marché par le soumissionnaire et son absence sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établi par le Ministre des Marchés Publics (suivant modèle joint)

**2.2 les références du soumissionnaire**

Le soumissionnaire devra présenter ses références au cours des trois (03) dernières années. Ses références au moins trois réalisations pour la période suscitée devront être justifiées par les copies des extraits des contrats y relatifs (première et dernière page, les PV de réception provisoire des travaux ou les PV de réception définitives des travaux dont la période de garantie est échue)

**2.3 Le personnel :**

Le soumissionnaire doit établir qu'il dispose du personnel requis pour des clés ci-après :

- a) **Un Conducteur des Travaux**, Ingénieur Hydraulicien, ou de génie rural ou tout autre diplôme équivalent inscrit à l'ordre au plus ayant au moins cinq (05) ans d'expérience professionnelle
- b) **Un chef chantier**, Technicien supérieur Hydraulicien, du génie rural ou tout autre diplôme équivalent au plus ayant au moins quatre (04) ans d'expérience professionnelle,
- c) **Un hydrogéologue** ou profil équivalent, Bacc + 3 minimum, trois (03) d'expérience au moins.
- d) **Un responsable administratif et financier** : BTS en comptabilité, gestion d'entreprise ou RH, 3 ans d'expériences.

**NB** : le soumissionnaire devra joindre pour chaque personnel les pièces suivantes :

- e) **Un Curriculum vitae daté et signé par le candidat ;**
- f) **Une copie du diplôme certifiée conforme par une autorité administrative datant de moins de 3 mois ;**
- g) **La photocopie de la CNI du titulaire, certifiée conforme datant de moins de 3 mois ;**
- h) **Une attestation de disponibilité envers l'entreprise.**

**NB** : l'absence de la CNI ou du diplôme requis certifié conforme équivaut à l'absence du personnel proposé.

YAOUNDE le 30 Septembre 2022

Le PRÉFET

**DJIKDENT EMMANUEL MARIEL**

## PRÉFECTURE DU MFOUNDI

RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 006 /AONO/PU/CA  
YDE IV/CIPM/2022 DU 23/09/2022 POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT D'UN TRONÇON DE ROUTE  
CARREFOUR EKIÉ NORD-CARREFOUR NEPTURNE AWAE EN ENDUIT SUPERFICIEL BICOUCHE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

YAOUNDE le 30 Septembre 2022

Le PRÉFET

**DJIKDENT EMMANUEL MARIEL**

# TRADEX S.A

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°019/AONO/TRADEX/CIPM/2022 DU 07 OCTOBRE 2022, RELATIF AUX TRAVAUX DE TUYAUTERIE HYDROCARBURES ET DE SERVICING DANS LES NOUVELLES STATIONS-SERVICE TRADEX**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

TRADEX S.A. lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de tuyauterie hydrocarbures et de servicing dans ses nouvelles stations-service.

## 2. Consistance des prestations

Ces prestations comprennent la réalisation des travaux suivants :

- Les travaux préparatoires ;
- L'acquisition des équipements et accessoires ;
- Le montage sur site ;
- Les tests d'épreuve ;
- Le calibrage et l'étalonnage ;
- Les tests de fonctionnement ;
- La réception administrative.

## 3. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est constitué de quatre (04) lots :

- **Lot N°1** : Travaux de tuyauterie hydrocarbures et de servicing dans la station-service TRADEX FOULBERE ;
- **Lot N°2** : Travaux de tuyauterie hydrocarbures dans la station-service TRADEX TASSA MODI ;
- **Lot N°3** : Travaux de tuyauterie hydrocarbures et de servicing dans la station-service TRADEX KANO ;
- **Lot N°4** : Travaux de tuyauterie hydrocarbures dans la station-service TRADEX HINSOU.

## 4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ou groupements d'entreprises de droit camerounais, spécialisés dans le domaine de la fourniture et l'installation des équipements hydrocarbures pour les stations-service, et jouissant d'une expérience avérée dans ce domaine.

## 5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de TRADEX S.A. de l'exercice 2022.

## 6. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres National Ouvert peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis auprès du **secrétariat de la Cellule des Marchés de TRADEX S.A.(CMA), à son immeuble siège sise à la Rue Christian TOBIE KUOH à Bonanjo-Douala.**

## 7. Acquisition du Dossier

Le retrait du dossier se fera auprès du **secrétariat de la CMA** sur présentation d'un reçu de versement en espèces de la somme non remboursable de **Francs CFA Cent mille (100 000)** dans le compte **N° 06800-33598800001-89**, intitulé « **Compte Spécial CAS ARMP** », ouvert auprès d'une des douze (12) agences de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit (BICEC) suivantes : Yaoundé-Agence Centrale, Douala-Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua et Bertoua.

Ce reçu devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

## 8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Direction Générale de TRADEX, secrétariat de la CMA-TRADEX, **sise à la Rue Christian TOBIE KUOH à Bonanjo-Douala**, au plus tard **le Vendredi 28 octobre 2022 à 13 heures précises, heure locale**. Les offres déposées contre récépissé devront porter la mention suivante :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°019/AONO/TRADEX/CIPM/2022 DU 07 OCTOBRE 2022, RELATIF AUX TRAVAUX DE TUYAUTERIE HYDROCARBURES ET DE SERVICING DANS LES NOUVELLES STATIONS-SERVICE TRADEX**

**CONFIDENTIEL**

**A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par TRADEX S.A. pour la réalisation des prestations du présent Appel d'Offres est de **quatre-vingt-dix (90) jours pour chacun des lots**.

## 10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet de l'offre, chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre ou un organisme habilité par le Ministre en charge des finances à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics, d'un montant **Francs CFA de huit cent mille (800 000) par lot**.

Le délai de validité de cette caution est de cent-vingt (120) jours à compter de la date limite de dépôt des offres susmentionnées.

## 11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par les services émetteurs ou les autorités administratives compétentes.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date limite de dépôt des offres.

Toute offre non-conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis s'effectuera en une étape.

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu **le Vendredi 28 octobre 2022 par la Commission Interne de Passation des Marchés de TRADEX, à 14 heures, heure locale**.

Seuls les Soumissionnaires ou leurs représentants et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

## 13. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées sur pièces par la Commission Interne de Passation des Marchés de TRADEX S.A. sur la base des critères suivants :

### Critères éliminatoires

- a. Dossier administratif incomplet ;
- b. Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après 48 heures accordées par la Commission Interne de Passation des Marchés de TRADEX S.A. ;
- c. Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- d. Fausse déclaration ;
- e. Substitution ou falsification des pièces administratives ;
- f. Délai d'exécution supérieur au délai maximum prescrit ;
- g. Prestations proposées par le Soumissionnaire non conformes aux spécifications techniques visées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières ;
- h. Avoir plus de deux (02) marchés avec TRADEX ; et
- i. Non-respect par l'offre technique, d'au moins onze (11) des quinze (15) sous-critères des critères essentiels visés ci-dessous.

### Critères essentiels d'évaluation des offres techniques (Mode d'évaluation binaire : Oui/Non)

- a. Expérience du Soumissionnaire dans la réalisation des prestations similaires (deux sous-critères) ;
- b. Expérience du Soumissionnaire dans l'exécution des prestations de maintenance des équipements pétroliers des stations-service (deux sous-critères) ;
- c. Chiffre d'affaires cumulé de l'entreprise sur les cinq derniers exercices dans la réalisation des prestations similaires (un sous-critère) ;
- d. Qualifications et références du personnel technique clé que le Soumissionnaire se propose d'affecter à la mission (six sous-critères) ;
- e. Méthodologie & Planning (deux sous-critères) ;
- f. Matériel et équipements (deux sous-critères).

## 14. Attribution

Le Marché objet du présent Appel d'Offres sera attribué au Soumissionnaire présentant l'offre la moins-disante et remplissant les capacités techniques et financières requises, résultant des critères dits essentiels ou de ceux éliminatoires.

Un Soumissionnaire ne pouvant être adjudicataire de plus de deux (02) lots.

## 15. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 16. Renseignements Complémentaires

Les informations complémentaires peuvent être obtenues aux heures ouvrables à TRADEX S.A. (e-mail : [cma@tra](mailto:cma@tradex.com))  
Toute information sollicitée par un Soumissionnaire entraîne diffusion de la réponse à l'endroit de tous les postulants.

DOUALA le 3 Octobre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**PALEY Simon**

# TRADEX S.A

**AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N°020/AOIR/TRADEX/CIPM/22 DU 07 OCTOBRE 2022, RELATIF A LA FOURNITURE DES IMPRIMES DE COUPONS-CARBURANT A TRADEX S.A. AU CAMEROUN**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de ses activités, la Société Anonyme TRADEX (TRADEX S.A.) située à la Rue Christian TOBIE KUOH à Bonanjo-Douala au Cameroun, lance au titre de l'exercice 2022, un Appel d'Offres International Restreint pour l'acquisition des imprimés de coupons-carburant.

## 2. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est constitué d'un lot unique.

## 3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux Candidats présélectionnés à l'issue de l'Appel à Manifestation d'Intérêt International N°001/AMI/TRADEX/CIPM/2022 du 31 mai 2022 dont les noms figurent ci-après :

N°	Société	Adresse	Téléphone/Fax/Email
1	CARTOR	Avenue Rowland Hill Zone Industrielle Gutenberg 28240 Meaucé-La Loupe, France <i>Attn : Fabrice Pennec</i> <i>Directeur de Site</i>	Tél. : +33 237 53 64 11 Fax : +33 237 53 64 17 Email : <a href="mailto:fabrice.pennec@cartor.com">fabrice.pennec@cartor.com</a>
2	PSD	43-45 Rue pierre valette 92240 Malakoff - France <i>Attn : ROBERT Pierre</i> <i>Directeur Général</i>	Tél. : +33 622 58 78 61 Fax : +33 140 84 81 41 Email : <a href="mailto:export@pds-fr.com">export@pds-fr.com</a>

3	SOPECAM	Aéroport 810 Blvd de l'OUA BP : 1218 Yaoundé Attn : <b>Marie Claire NNANA</b> <b>Directrice Générale</b>	Tél. : +237 243 680 396 Fax : +237 222 304 362 Email : mpaulelouise@gmail.com
---	---------	---	---

Les candidats de la liste restreinte peuvent s'associer en groupement.

#### 4. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres seront financées par le budget de TRADEX S.A. de l'exercice 2022.

#### 5. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres International Restreint peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis auprès du **secrétariat de la Cellule des Marchés de TRADEX S.A. (CMA-TRADEX), sis au 1077 Rue Christian Tobie KUOH à Bonanjo-Douala BP. 1468.**

#### 6. Acquisition du Dossier

Le retrait du dossier se fera auprès du **secrétariat de la Cellule des Marchés (CMA) de TRADEX** sur présentation d'un reçu de versement des espèces à la banque ou de la copie du SWIFT confirmant le virement de la somme non remboursable de cent mille (100 000) Francs CFA, soit cent cinquante-deux Euros et quarante-cinq centimes (152,45 €) dans le compte intitulé « **Compte Spécial CAS ARMP** », ouvert auprès de l'agence de la **Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit (BICEC), Bonanjo- Douala, Cameroun.**

**Titulaire du compte :** Agence de Régulation des Marchés Publics

**Banque :** BICEC S.A.

**Agence :** BONANJO

**Code Banque :** 10001

**Code Guichet :** 06800

**Numéro de compte :** 33598800001

**Clé RIB :** 89

**Code Swift :** ICLRCMCXXXX

**Code IBAN :** CM21 1000 1068 0033 5988 0000 189

le reçu ou la copie du SWIFT confirmant le virement devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

#### Réunion préparatoire

Afin de s'assurer que les Soumissionnaires comprennent tous les contours des prestations à exécuter et le contexte dans lequel celle-ci s'inscrivent, TRADEX organise une réunion avec les candidats ayant acquis le Dossier d'Appel d'Offres **le mardi 25 octobre 2022 à 14H00, heure locale**, par téléconférence.

La réunion préparatoire aura pour objet de fournir des éclaircissements sur toute question, notamment d'ordre technique, qui pourrait être posée.

Il est demandé aux Soumissionnaires de soumettre toute question par écrit, de façon qu'elle parvienne au Maître d'Ouvrage au **plus tard deux jours** avant la réunion préparatoire.

Le texte des questions posées et des réponses données, sera transmis à tous ceux qui ont acheté le Dossier d'Appel d'Offres.

## 7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Direction Générale de TRADEX S.A, Secrétariat de la CMA-TRADEX, **sis au 1077 Rue Christian Tobie KUOH à Bonanjo-Douala**, au plus tard le **22 novembre 2022 à 13 heures précises, heure locale**. Les offres déposées contre récépissé devront porter la mention suivante :

« A l'attention de Monsieur le Directeur Général de TRADEX :

**APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N°020/AOIR/TRADEX/CIPM/22 DU 07 OCTOBRE 2022, RELATIF A LA FOURNITURE DES IMPRIMES DE COUPONS-CARBURANT A TRADEX S.A. AU CAMEROUN**

**CONFIDENTIEL**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

## 8. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par TRADEX S.A. pour l'exécution des prestations objet du présent Appel d'Offres est de quatre-vingt-dix (90) jours.

## 9. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet de l'offre, chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre ou un organisme habilité par le Ministre en charge des finances à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics, d'un montant de **trois millions cent mille (3 100 000) Francs CFA, soit quatre mille sept cent vingt-cinq Euros quatre-vingt-douze centimes (4 725,92 €)**.

Le délai de validité de cette caution est de cent-vingt (120) jours à compter de la date limite de dépôt des offres susmentionnée.

## 10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par les services émetteurs ou les autorités administratives compétentes.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date limite de dépôt des offres.

Toute offre non-conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission ou le non-respect des modèles des pièces du DAO.

## 11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en une étape.

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu **22 novembre 2022**, par la Commission Interne de Passation des Marchés de TRADEX, **à 14 heures précises**, heure locale.

Seuls les Soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

## 12. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées par la Commission Interne de Passation des Marchés de TRADEX sur la base des critères suivants.

### Critères éliminatoires

- a. Dossier administratif incomplet ;
- b. Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après 48 heures accordées par la Commission Interne de Passation des Marchés ;
- c. Fausse déclaration ;
- d. Substitution ou falsification de pièces administratives ;
- e. Délai d'exécution supérieur au délai maximum prescrit ;
- f. Fournitures proposées non conformes aux spécifications techniques visées dans le descriptif technique des fournitures ;
- g. Non-respect d'au moins sept (07) des neuf (09) sous-critères des critères essentiels de l'évaluation de l'offre technique visés ci-dessous.

### Critères essentiels d'évaluation des offres techniques (Oui/Non)

- a. Critère 1 : Expérience du Soumissionnaire dans la production des imprimés de documents durant les cinq (05) derniers exercices (Deux Sous-Critères) ;
- b. Critère 2 : Chiffre d'affaires cumulé du Soumissionnaire dans la réalisation des Prestations similaires (Un Sous-Critère) ;
- c. Critère 3 : Système de traçabilité (Un Sous-Critère) ;
- d. Critère 4 : Délai et planning (Un Sous-Critère) ;
- e. Critère 5 : Matériel et Equipements (Trois Sous-Critères) ;
- f. Critère 6 : Technique de sécurisation (Un Sous-Critère).

## 13. Attribution

Le Marché objet du présent Appel d'Offres sera attribué au Soumissionnaire dont l'offre qualifiée techniquement sera la moins disante.

## 14. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 15. Renseignements Complémentaires

Les informations complémentaires peuvent être obtenues aux heures ouvrables à TRADEX S.A. (courriel : [cma@tradex.cm](mailto:cma@tradex.cm))  
Toute information sollicitée par un Soumissionnaire entraîne diffusion de la réponse à l'endroit de tous les postulants.

*DOUALA le 3 Octobre 2022*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***PALEY Simon***

**MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE**

**COMMUNIQUE N°D13-324/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP 30/09/2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°034/D13-160/AONO/MINSANTE/CIPM/2022, RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET EXTENSION DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ (CSI) DE MEBOLO, ARRONDISSEMENT DE LEMBE YEZOUM, DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA, RÉGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BIP MINSANTE-EXERCICE 2022**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Ministre de la Santé Publique Communique :**

Par Décision N°7061/D/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 30/09/2022

L'entreprise ci-dessous désignée est déclarée attributaire de l'Appel d'Offres National Ouvert susvisé aux montant et délai ci-après :

Soumissionnaires	Enveloppe Prévisionnelle (en F CFA)	Prix Total TTC (en F CFA)	Délai d'exécution	Rang	Observations
ETS SIM'S BP : 4152 Yaoundé Tél. : 677 92 55 04	90 000 000	86 253 462	03 Mois	1 <sup>er</sup>	Attributaire

Le mandataire de ladite entreprise est invité par conséquent, à se présenter dès diffusion du présent communiqué, au Service des Marchés Publics du Ministère de la Santé Publique pour l'établissement du marché correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, au Secrétariat de la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du Programme Conjoint, dès diffusion du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces Offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

YAOUNDE le 30 Septembre 2022

Le **MINISTRE****MANAOUDA Malachie**

## TRADEX S.A

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°021/AONO/TRADEX/CIPM/22 DU 07 OCTOBRE 2022,  
RELATIF A LA FOURNITURE DE PRODUITS POUR LES TRAVAUX DE PEINTURE**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

TRADEX S.A. lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture de produits pour les travaux de peinture.

### 2. Allotissement

Les fournitures objet du présent Appel d'Offres sont constituées d'un lot unique.

### 3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ou groupements d'entreprises de droit camerounais, spécialisés dans la vente de matériels et produits divers pour les travaux de bâtiments.

### 4. Financement

Les fournitures objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de TRADEX S.A. de l'exercice 2022.

### 5. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres National Ouvert peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis auprès du **secrétariat de la Cellule des Marchés de TRADEX S.A.(CMA), à son immeuble siège sis à la Rue Christian TOBIE KUOH à Bonanjo-Douala.**

### 6. Acquisition du Dossier

Le retrait du dossier se fera auprès du **secrétariat de la CMA** sur présentation d'un reçu de versement en espèces de la somme non remboursable de **Francs CFA Cinquante mille francs (50 000)** dans le compte **N° 06800-33598800001-89, intitulé « Compte Spécial CAS ARMP », ouvert auprès d'une des douze (12) agences de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit (BICEC) suivantes : Yaoundé-Agence Centrale, Douala-Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua et Bertoua.**

Ce reçu devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

### 7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Direction Générale de TRADEX, secrétariat de la CMA-TRADEX, **sis à la Rue Christian TOBIE KUOH à Bonanjo-Douala**, au plus tard le **mardi 25 octobre 2022 à 13 heures précises, heure locale**. Les offres déposées contre récépissé devront porter la mention suivante :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°021/AONO/TRADEX/CIPM/22 DU 07 OCTOBRE 2022, RELATIF A LA FOURNITURE DE PRODUITS POUR LES TRAVAUX DE PEINTURE**

**CONFIDENTIEL**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 8. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par TRADEX S.A. pour la réalisation des fournitures du présent Appel d'Offres est de **deux (02) semaines**.

## 9. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet de l'offre, chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre ou un organisme habilité par le Ministre en charge des finances à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics, d'un montant **Francs CFA de Huit cent mille (800 000)**.

Le délai de validité de cette caution est de cent-vingt (120) jours à compter de la date limite de dépôt des offres susmentionnées.

## 10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par les services émetteurs ou les autorités administratives compétentes.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date limite de dépôt des offres.

Toute offre non-conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

## 11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en une étape.

L'ouverture des dossiers administratifs, des offres techniques et financières aura lieu le **mardi 25 octobre 2022** par la Commission Interne de Passation des Marchés de TRADEX, à **14h00** heure locale ;

Seuls les Soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

## 12. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées sur pièces par la Commission Interne de Passation des Marchés de TRADEX S.A. sur la base des critères suivants :

### Critères éliminatoires

- a. Dossier administratif incomplet ;
- b. Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après 48 heures accordées par la Commission Interne de Passation des Marchés de TRADEX S.A. ;
- c. Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- d. Fausse déclaration ;
- e. Substitution ou falsification des pièces administratives ;
- f. Délai d'exécution supérieur au délai maximum prescrit ;
- g. Fournitures proposées par le Soumissionnaire non conformes aux spécifications techniques ;
- h. Non-respect par l'offre technique, d'au moins trois (03) des quatre (04) sous-critères des critères essentiels visés ci-dessous.

### Critères essentiels d'évaluation des offres techniques (Mode d'évaluation binaire : Oui/Non)

- a. Expérience du Soumissionnaire dans la réalisation des fournitures similaires (un sous-critère) ;
- b. Chiffre d'affaires cumulé et justifié de l'entreprise sur les trois derniers exercices dans la réalisation des fournitures similaires (un sous-critère) ;
- c. Fabricant ou Distributeur/Revendeur agréé (deux sous-critères).

## 13. Attribution

Le Marché objet du présent Appel d'Offres sera attribué au Soumissionnaire présentant l'offre la moins-disante et remplissant les capacités techniques et financières requises, résultant des critères dits essentiels ou de ceux éliminatoires.

## 14. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 15. Renseignements Complémentaires

Les informations complémentaires peuvent être obtenues aux heures ouvrables à TRADEX S.A. (courriel : [cma@tra](mailto:cma@tradex.cm))  
Toute information sollicitée par un Soumissionnaire entraîne diffusion de la réponse à l'endroit de tous les postulants.

*DOUALA le 3 Octobre 2022*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***PALEY Simon***

## COMMUNE DE BAMENDA 2E

**TENDER NOTICE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER'S NOTICE  
N°-018/ONIT/B.II.C,ITB/B.II.C/B.II.SD/MEZAM/NW/2021 OF 20/09/2022 FOR THE RENOVATION OF  
BAMENDA II COUNCIL BUILDING IN MBINGFIBICH-MANKON DAMAGE DUE TO THE CRISES IN THE  
REGION IN BAMENDA II SUBDIVISION MEZAM DIVISION OF THE NORTH WEST REGION; BY  
EMERGENCY PROCEDURE**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Within the framework of 2021 BIP Budget, the MAYOR of BAMENDA II Council; Project Owner and Contracting Authority hereby launches an Open National Invitation to Tender **FOR THE RENOVATION OF BAMENDA II COUNCIL BUILDING IN MBINGFIBICH-MANKON DAMAGE DUE TO THE CRISES IN THE REGION IN BAMENDA II SUBDIVISION MEZAM DIVISION OF THE NORTH WEST REGION**

### 2. Consistance des prestations

Work to be done consists of

- Preparatory works
- Clearing of site
- Repair of cracks on walls
- Repair of crack on floors
- Repair of doors with accessories
- Repair of leakages of roof
- painting

### 3. Cout Prévisionnel

The estimated cost after preliminary studies is **20 000 000 (Twenty million) CFA Francs.**

### 4. Allotissement

N/A

### 5. Participation et origine

Participation to this invitation to tender is open to Cameroonian enterprises that are in compliance with the fiscal laws

### 6. Financement

Works which form the subject of this invitation to tender shall be financed by the 2021Bamenda II Council Budget

### 7. Consultation du Dossier

The file may be consulted during working hours at the BAMENDA II Council, Telephone**N°(237) 679685596**, as soon as this notice is published.

### 8. Acquisition du Dossier

The file may be obtained from the BAMENDA II Council Telephone **N° (237) 677 665 180** as soon as this notice is published against payment of the sum of Sixty thousand(**60, 000**) CFA francs, payable at the BAMENDA II Municipal Treasury, representing the cost of purchasing the tender file.

**9. Remises des offres**

Each offer drafted in English or French in 07 (copies) copies including 01 (one) original and 06 (six) copies should reach the BAMENDA II Council not later than **10/10/2022 at 10 AM** local time and should carry the inscription:

**10. Delai de Livraison**

The maximum deadline provided by the Contracting Authority for the execution of the works forming the subject of this invitation to tender is **three (03) calendar months**

**11. Cautionnement Provisoire**

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first-rate banking establishment approved by the Ministry in charge of finance and whose list is found in document No.12 of the Tender File, of an amount of **400 000 CFA (FourHundred thousand)CFA Francs**, valid for thirty (30) days beyond the date of validity of bids **As per article 90 (9) of the Public contract Code (Decree No. 2018/366 OF 20 June 2018), certified cheques or bank cheques are acceptable in the place of bid bond.**

**12. Recevabilité des Offres**

Under penalty of being rejected, only originals or true copies certified by the issuing service or administrative authorities (Senior Divisional Officer, Divisional Officers) must imperatively be produced in accordance with the Special Regulations of the invitation to tender.

They must obligatorily be not older than three (3) months preceding the date of **LAUNCHING OF THE TENDERS** or may be established after the signature of the tender notice

Any bid not in compliance with the prescriptions of the Tender File shall be declared inadmissible. This refers especially to the absence of a bid bond issued by a first-rate bank approved by the Minister in charge of Finance. .

**13. Ouverture des Plis**

The bids shall be opened in a single phase. The opening of the administrative documents, the Technical and Financial offers will take place on the **10/10/2022 at 11AM** local time, in the conference hall of BAMENDA II Council, by the BAMENDA II Council Tenders Board. Only bidders may attend or be represented by duly mandated persons of their choice

**14. Critères d'évaluation****Evaluation criteria**

The bids shall be evaluated according to the main criteria as follows:

**Eliminatory criteria****Outright elimination during the opening session of the bids****1. Absence of the bid bond****Elimination during the evaluation of bids by the adhoccommittee**

2. Absence or non-conformity of an element in the administrative file;
3. Deadline for delivery higher than prescribed;
4. False declaration or falsified documents;
5. A bid with the external envelope carrying a sign or mark leading to the identification of the bidder;
6. Incomplete financial file;
7. Change of quantity or unit of the Tender file in the financial bid;
  
1. 8. Non respect of **75%**of essential criteria;

**During the opening session of the bids if a document of the administrative bid is absent or noncompliant, the bidder will be given forty eight (48) hours to produce or replace the said document else it will be eliminated during the evaluation of the bids. No such document will be accepted after this deadline.**

**1. Essential criteria**

- 1- General presentation of the tender files;
  
- 2- Financial capacity;
  
- 3- References of the company in similar achievements;
  
- 4- Quality of the personnel;
  
- 5- Technical organization of the works;
  
- 6- Safety measures on the site;
  
- 7- Logistics;
  
- 8- Attestation and report of site visit;
  
- 9- Special Technical Clauses initialed in all the pages and last page signed;
  
- 10- Special Administrative Clauses completed and initialed in all the pages and last page signed.

These essential criteria are subject to lower limits, the details of which are spelled out in the Special Regulations of the invitation to tender

**15. Attribution**

This evaluation will be done in a purely binary method with a positive (**yes**) or negative (**no**) with an acceptable minimum of **75%** of the essential criteria taken into account.

The contract will be awarded to the bidder who would have proposed the offer with the lowest reasonable amount, in conformity with the regulations of the Tender Documents and having satisfied to **100%** of the eliminatory criteria and at least **75%** of the essential criteria.

Pursuant to justification by bidder, unconvincing abnormally low costing will not be accepted spelled out in the Special Regulations of the invitation to tender of this consultation.

**16. Durée Validité des Offres**

Bidders will remain committed to their offers for sixty (60) days from the deadline set for the submission of tenders.

**17. Renseignements Complémentaires**

Complementary technical information may be obtained during working hours at the BAMENDA II Council Telephone **N<sup>o</sup> (237) 679685596**

*BAMENDA le 20 Septembre 2022*

*Le MAYOR*

**CHENWI Peter**

## PUBLICITÉ

### Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

### Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

#### Personne Morale

Société : .....

Secteur d'activité : .....

Représentant

Civilité :  Mme  Mr

ou

Nom : .....

Point Focal

Prénom : .....

Fonction : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

#### Personne Physique

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

#### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse (\*\*): ..... B.P. : .....

Tél. (\*) : ..... Fax : .....

E-mail (\*) : .....

Site web : .....

#### Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

#### Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16  
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510  
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691  
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026  
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse [billing@armp.cm](mailto:billing@armp.cm), d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse [support@armp.cm](mailto:support@armp.cm)

(\*) séparez les données multiples par les virgules.

(\*\*) quartier, rue, etc....

# LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

## Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

## Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

## Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

## Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 [www.armp.cm](http://www.armp.cm)



**e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...**  
**La meilleure information sur les Marchés Publics !**